



Grâce Royale au profit de 1533 personnes

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid, de SA le Prince Moulay Ahmed et de SA le Prince Moulay Ismail, a accompli, lundi, la prière de l'Aïd Al-Fitr béni à la mosquée "Ahl Fès" au Mechouar à Rabat.

Page 2

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10475

Jeu 3 Avril 2025

La démocratie bafouée en Turquie

*L'USFP exprime sa solidarité avec
le Parti républicain du peuple et appelle
au soutien du peuple turc*



Le maire d'Istanbul et figure de proue du CHP, Ekrem İmamoğlu, en compagnie du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, et de la vice-présidente de l'IS, Khaoula Lachguar

Page 4

*Le courage politique de Driss Lachguar
face aux surenchères sur la Palestine*

La véritable trahison réside
dans le silence, non dans
l'expression

Ceux qui crient aujourd'hui à la trahison sont les mêmes qui ont gardé le silence lors de la signature des accords avec Israël. Où étaient les indignations, les slogans, les appels à la rupture ? Pourquoi cette mémoire si sélective ?

Par Mohamed Assouali

Page 3



Enfants en situation
de rue à Casablanca
Entre hier et aujourd'hui

Par Dr Zouhair Qamari

Pages 12-13-14

SM le Roi, Amir Al-Mouminine, accomplit la prière de l'Aïd Al-Fitr à la mosquée "Ahl Fès" à Rabat et reçoit les vœux en cette heureuse occasion

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid, de SA le Prince Moulay Ahmed et de SA le Prince Moulay Ismaïl, a accompli, lundi, la prière de l'Aïd Al-Fitr béni à la mosquée "Ahl Fès" au Mechouar à Rabat, et reçu les vœux en cette heureuse occasion.

En provenance du Palais Royal de Rabat, le cortège royal s'est dirigé vers la mosquée "Ahl Fès", au milieu des vivats et des acclamations des citoyens venus exprimer leurs meilleurs vœux à SM le Roi, Amir Al-Mouminine, et partager avec le Souverain la joie de cette heureuse fête qui couronne le mois sacré de Ramadan.

A Son arrivée à la mosquée, SM le Roi a passé en revue un détachement de la Garde Royale qui rendait les honneurs.

Après la prière de l'Aïd, l'Imam a prononcé un prêche dans lequel il a souligné que les croyants ont baigné, tout au long du mois sacré de Ramadan, dans un climat de piété, de spiritualité, de recueillement et de bénédictions divines, ajoutant qu'il s'agit d'un moment inégalé de vie spirituelle et de purification des âmes et des corps avec d'immenses promesses de récompenses du Tout-Puissant.

Ce mois sacré a été marqué par l'organisation, sous la présidence d'Amir Al-Mouminine, d'une veillée religieuse à l'occasion de Laylat Al-Qadr bénie, cette nuit singulière qui, meilleure que mille mois, marque la révélation des premiers versets du Saint Coran au prophète Sidna Mo-



ammed, Prière et Salut soient sur Lui, a rappelé l'Imam.

L'Imam a conclu en implorant le Très-Haut de préserver SM le Roi, Amir Al-Mouminine, de couronner de succès Ses actions pour le bien de Son peuple fidèle et de Le combler en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'Illustre Famille Royale. Il a également élevé des prières pour le repos de l'âme des regrettés Souverains, feu SM le Roi Mohammed V et feu SM le Roi Hassan II.

Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine, a, par la suite, regagné le Palais Royal au milieu des acclamations des citoyens venus nombreux souhaiter, en ce jour béni, longue vie au Souverain et réitérer leur indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et à l'Auguste personne de Sa Majesté le Roi. En même temps, des coups de canon retentissaient à l'occasion de ce jour de fête.

Au Palais Royal, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince

Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ahmed, a reçu les vœux du Chef du Gouvernement, des présidents des deux Chambres du Parlement, du président-délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, Premier Président de la Cour de Cassation, du président du Ministère Public, Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, du doyen du corps diplomatique islamique au Maroc, Ambassadeur de la République du Cameroun, des présidents des instances constitutionnelles, et de plusieurs hautes personnalités civiles et militaires.

Aïd Al Fitr : Grâce Royale au profit de 1533 personnes

A l'occasion de l'Aïd Al Fitr, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, a accordé Sa grâce à 1533 personnes, condamnées par différents tribunaux du Royaume, dont certaines sont en détention et d'autres en liberté, indique un communiqué du ministère de la Justice.

Voici le texte du communiqué :

"A l'occasion d'Aïd Al Fitr de cette année 1446 H-2025 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 1502 et se présentent comme suit :

*Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 1203 détenus se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 20 détenus.

- Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 1178 détenus.

- Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit de 05 détenus.

* Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 299 personnes se répartissant comme suit :

-Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 54 personnes.

-Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 16 personnes.

-Grâce sur la peine d'amende au profit de 216 personnes.

-Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 12 personnes.

-Grâce sur la peine d'amende et le reliquat d'emprisonnement au profit d'une (01) personne.

En cette heureuse occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a bien voulu accorder Sa Grâce à des détenus condamnés dans des affaires d'extrémisme et de terrorisme, qui ont obtenu

l'Approbation Royale après avoir officiellement exprimé leur attachement aux constantes et aux sacralités de la Nation et aux institutions nationales, révisé leurs orientations idéologiques et rejeté l'extrémisme et le terrorisme. Ils sont au nombre de 31 personnes, se répartissant comme suit :

-Grâce sur le reliquat de la peine privative au profit de 13 détenus. -Grâce sur le reliquat de la peine privative et de la peine d'amende au profit de 03 détenus. -Remise de la peine privative au profit de 12 détenus. -Commutation de la peine à mort en peine perpétuelle au profit d'un (01) détenu. -Commutation de la peine perpétuelle en peine à temps au profit d'un (01) détenu. -Grâce sur la peine d'amende au profit d'une (01) personne. Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

Le courage politique de Driss Lachguar face aux surenchères sur la Palestine

La véritable trahison réside dans le silence, non dans l'expression



Dans un contexte de bouleversements régionaux et de crispations politiques internes, Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), est la cible d'une campagne virulente. À travers lui, c'est une parole claire et assumée qui dérange, une prise de position lucide à l'heure où la confusion règne.

La récente polémique autour de ses déclarations sur la question palestinienne révèle bien plus qu'un simple désaccord d'opinion. Elle met en lumière une stratégie : disqualifier la parole libre, réduire la complexité d'un engagement à des procès en légitimité, et instrumentaliser une cause noble à des fins politiciennes.

Une polémique ciblée, des intentions troubles

Loin d'un échange d'idées constructif, les attaques contre Lachguar relèvent d'une volonté de brouiller le débat. L'USFP, fidèle à une tradition de clarté politique, refuse les postures de circonstance. Les prises de position de son Premier secrétaire ne sont ni improvisées ni isolées : elles s'inscrivent dans une continuité d'engagement pour une gauche responsable, lucide et ancrée dans les réalités du monde contemporain.

Ce qui est visé, ce n'est pas une erreur de jugement, mais le fait même de penser autrement, de refuser l'autocensure et d'interroger des vérités devenues intouchables.

Le double discours à l'épreuve des faits

L'attaque d'un ancien ministre de la

Justice, membre du Parti de la justice et du développement (PJD), illustre une forme de cynisme politique. Celui-là même qui a participé à un gouvernement ayant signé l'accord de normalisation avec Israël en 2020 se permet aujourd'hui de faire la leçon au nom de la fidélité à la cause palestinienne.

Ce deux poids, deux mesures n'est pas qu'une contradiction personnelle : il incarne un malaise plus large dans le champ politique marocain, où l'on préfère souvent la posture à la cohérence. En politique, la mémoire courte est devenue un atout, et l'indignation sélective une stratégie.

Une cause instrumentalisée

Il est sain, dans une démocratie, de débattre de tout, y compris de la manière de défendre la Palestine. Ce qui l'est moins, c'est de transformer cette cause en outil de chantage moral ou d'exclusion symbolique.

Qui peut parler au nom de la Palestine ? Qui a le monopole de la loyauté ? À écouter certains, seuls ceux qui se taisent sont légitimes, tandis que ceux qui interrogent, contextualisent ou proposent une lecture différente sont accusés de trahison. Cette logique est dangereuse. Elle tue le débat, appauvrit la pensée et banalise l'engagement réel.

Un engagement historique, constant et assumé

Depuis les années 1970, l'USFP a placé la question palestinienne au cœur de son

combat pour la justice et la dignité. Ce soutien n'a jamais été opportuniste, encore moins conditionné par la conjoncture. Il s'est exprimé dans l'opposition comme dans les moments les plus critiques du silence arabe.

Réduire cet engagement à une déclaration sortie de son contexte, c'est nier qu'un parti puisse défendre la Palestine tout en interrogeant les formes que prend aujourd'hui cette solidarité. La fidélité ne se mesure pas à l'intensité des cris, mais à la constance des actes.

Penser librement n'est pas trahir

Refuser la pensée unique, poser des questions, nuancer une position : est-ce devenu condamnable ? Une démocratie vivante repose sur le pluralisme et le débat. Quand un responsable politique s'exprime avec franchise, il ne mérite ni caricature ni procès d'intention.

Le Maroc a toujours défendu la Palestine avec dignité, en évitant les surenchères et en préservant l'indépendance de sa diplomatie. C'est cette voie qu'a choisie l'USFP, et qu'il assume pleinement.

Un débat confisqué par l'hypocrisie

Ceux qui crient aujourd'hui à la trahison sont les mêmes qui ont gardé le silence lors de la signature des accords avec Israël. Où étaient les indignations, les slogans, les appels à la rupture ? Pourquoi cette mémoire sélective ?

Le combat pour la Palestine mérite mieux que des postures. Il exige de la cohérence, du courage, de la fidélité aux principes. Il ne peut servir d'alibi à ceux qui

cherchent à masquer leurs propres contradictions.

Une réponse politique claire

L'USFP, par la voix de sa direction, a réaffirmé sa ligne en soulignant que « Le parti n'a jamais, dans son histoire, fait de surenchère sur les causes de la nation. Il n'a jamais égaré sa boussole au-delà des constantes nationales. Il n'a jamais cautionné la normalisation lorsqu'il était en position de décision. »

Il a également précisé que « Ceux qui cherchent aujourd'hui à confisquer la parole et à diaboliser la différence sont les mêmes qui ont légitimé la normalisation alors qu'ils étaient au pouvoir. Ils découvrent trop tard que la véritable trahison réside dans le silence, non dans l'expression. »

Ces mots résument une posture : celle de la responsabilité, du courage politique, et d'une fidélité qui ne varie pas au gré des vents électoraux.

Le courage de dire, la lucidité d'agir

Driss Lachguar, à travers ses prises de position, réaffirme une vérité simple : dans une démocratie, il faut des voix qui dérangent, qui osent, qui pensent autrement. La vérité n'est jamais confortable. Mais le silence, lui, a un coût plus lourd encore.

En défendant la liberté d'expression, le droit à la nuance et à la pluralité, l'USFP défend un modèle de société marocain fondé sur la maturité politique, la dignité, et le refus de l'hypocrisie. Un modèle que de plus en plus de citoyens attendent.

Les prochaines élections constitueront un véritable test de lucidité politique. Le peuple marocain, conscient et exigeant, saura distinguer ceux qui ont fait preuve de constance et de courage, de ceux qui ont cédé à l'opportunisme et à la duplicité. Ce texte ne cherche pas à défendre un Parti, mais à appeler à une politique fondée sur la sincérité, la responsabilité et le respect de l'intelligence des citoyens.

Par Mohamed Assouali



Membre du Conseil national d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

La démocratie bafouée en Turquie

L'USFP exprime sa solidarité avec le Parti républicain, CHP, et appelle au soutien du peuple turc

L'USFP a exprimé sa solidarité avec le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate) qui a subi une grande vague de répression menée par les autorités turques sous la présidence de Recep Tayyip Erdogan.

«La démocratie en Turquie subit des attaques sans précédent et connaît un processus de sabotage délibéré de la part des autorités politiques», a martelé un communiqué de presse du parti de la Rose qui dénonce «l'autoritarisme excessif qui s'est manifesté par la répression généralisée des manifestations sans précédent dans le pays depuis celles d'Istanbul en 2013».

En effet, les manifestations ont été interdites dans les trois plus grandes villes du pays, en l'occurrence Istanbul, Ankara et Izmir, et plus d'un millier de personnes ont été arrêtées en une semaine.

Ces manifestations, rappelées, ont éclaté suite à l'arrestation d'une figure de proue du Parti républicain du peuple et maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, considéré comme le rival le plus redoutable du président Recep Tayyip Erdogan lors des prochaines élections présidentielles.

«Il est bien connu qu'Ekrem Imamoglu n'est pas seulement le maire démocratiquement élu d'Istanbul, mais il est également considéré comme le probable candidat présidentiel du CHP,



principal parti d'opposition, et le plus grand adversaire de l'actuel président, et sur lequel parient les forces populaires et démocratiques du pays», lit-on dans ledit communiqué.

«L'USFP, membre de l'Internationale socialiste aux côtés du Parti républicain du peuple (CHP), note que la Turquie se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins entre la démocratie et l'autoritarisme, le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP) cherchant à porter un coup fatal à la démocratie, qui a longtemps été affai-

blie et épuisée par l'autoritarisme et la tyrannie», a ajouté la même source.

Et l'USFP d'exprimer «sa solidarité inconditionnelle avec ses camarades du CHP, appelant toutes les forces progressistes et démocratiques du monde, en particulier l'IS et l'Alliance progressiste ainsi que la communauté internationale dans son ensemble, à s'unir au peuple turc pour défendre la liberté, la démocratie et l'Etat de droit».

Il convient de souligner que l'arrestation d'Ekrem Imamoglu (dont une peine d'inéligibilité

pèse sur lui) a déclenché une vague de solidarité internationale. Des dirigeants politiques, des organisations de défense des droits humains et des personnalités publiques à travers le monde ont exprimé leur soutien au maire d'Istanbul, dénonçant une atteinte à la démocratie en Turquie.

À cet égard, l'ancien président du Conseil européen, Donald Tusk, a réagi avec fermeté sur les réseaux sociaux : «La démocratie ne peut être réduite au silence par des décisions de justice motivées politiquement. So-

lidité avec Ekrem Imamoglu».

Dans la même veine, la maire de Paris, Anne Hidalgo, a exprimé son soutien en déclarant : «Je suis aux côtés d'Ekrem Imamoglu face à cette injustice. La démocratie et la volonté du peuple doivent être respectées».

L'eurodéputée allemande et vice-présidente du Parlement européen, Katarina Barley, a, pour sa part, qualifié la décision judiciaire de «tentative manifeste d'intimidation politique», ajoutant que «l'Union européenne doit suivre de près cette affaire et défendre les principes démocratiques».

De son côté, Amnesty International a réagi par le biais d'un communiqué, dénonçant une «instrumentalisation de la justice pour réduire l'opposition au silence» et appelant les autorités turques à garantir un procès équitable et indépendant.

Le département d'Etat américain a, quant à lui, exprimé sa préoccupation, exhortant Ankara à «respecter les valeurs démocratiques fondamentales et l'Etat de droit».

Par ailleurs, dans les rues d'Istanbul, les manifestations de soutien se multiplient, rassemblant des milliers de citoyens réclamant justice pour leur maire. La solidarité internationale continue de croître, mettant en lumière les tensions croissantes entre les autorités turques et les partisans de la liberté et de la démocratie.

Elias Rayane

La jeunesse turque découvre les rigueurs policières après les manifestations

«Certains jeunes, en cellule avec des criminels, des meurtriers ou des agresseurs sexuels me rapportent, terrorisés, leur peur de dormir, d'aller aux toilettes et même de manger».

Depuis le début des manifestations en Turquie pour dénoncer l'arrestation du maire d'Istanbul Ekrem Imamoglu le 19 mars, la jeunesse turque découvre la rudesse de la police et de l'enfermement, ponctué de «mauvais traitements» dénoncés lundi par l'opposition et les avocats.

Maître Ferhat Güzel s'est porté au secours de nombreux étudiants, dont il tait le nom par précaution: 511 arrêtés rien qu'à Istanbul selon lui, dont 275 avaient été placés en détention. «Mais leur nombre est probablement plus élevé», prévient-il jeudi.

«Pour commencer, la plupart de ces arrestations et détentions sont infondées. (Ces jeunes) ont été interpellés chez eux à l'aube, vers 6H00, ou alors qu'ils quittaient le lieu des protestations, sans preuve des accusations portées contre eux», rapporte l'avocat lundi à l'AFP.

«Beaucoup n'ont même pas été autorisés à prévenir leur famille ou un avocat.

Nombre de mes confrères ont eu du mal à localiser leurs clients».

En garde à vue, «beaucoup de ces jeunes ont été brutalisés par la police, physiquement ou verbalement», ajoute-t-il.

Le chef de l'opposition turque Özgür Özel s'est insurgé contre cette situation: «Ces étudiants ont été maltraités, menotés dans le dos avec des colliers de serrage, puis laissés dans des couloirs pendant des heures sans qu'on leur dise dans quelle prison ils seraient envoyés», a déclaré le président du CHP, premier parti d'opposition dont est issu le maire, Ekrem Imamoglu.

M. Özel qui a rendu visite dimanche à M.Imamoglu dans la prison de Silivri, à l'ouest d'Istanbul, en a profité pour rencontrer des jeunes incarcérés dans l'établissement.

Il a dénoncé «des gros mots, des insultes et des mauvais traitements», évoque des «tortures psychologiques» mais aussi des «coups de pieds au visage» et des «pressions sur la tête» de ceux qui étaient allongés au sol.

Sinan Karahan a rendu visite vendredi à son fils Sinan Can, 22 ans, arrêté lors des rassemblements devant la mairie d'Istanbul et incarcéré à Silivri: «Il m'a dit qu'il y

avait beaucoup d'étudiants blessés dans la prison», a-t-il confirmé à l'AFP.

Une étudiante de 19 ans en économie à l'Université technique d'Istanbul (ITU), dont plusieurs amies ont été arrêtées, a rapporté leurs récits à l'AFP: privations d'eau, de toilettes et pour les filles, de protection périodique lors de leur garde à vue.

La majorité de ces jeunes, autour de la vingtaine, manifestaient pour la première fois de leur vie, sans aucune expérience politique. Et se sont retrouvés terrifiés au tribunal, leurs parents impuissants attendant de leurs nouvelles.

«La plupart n'ont même jamais passé une nuit hors du domicile familial», s'émuovait la semaine dernière une avocate sur X.

Certains des étudiants que j'ai représentés ont fondu en larmes en entendant parler de détention, suppliant de ne pas être remis à la police qui allait les battre de nouveau», reprend Me Ferhat Güzel.

Les associations des personnels des services de santé publique ont affirmé elles aussi, dans un communiqué, avoir «constaté des mauvais traitements aussi bien lors des arrestations que lors des détentions, des gardes à vue et des procé-

dures judiciaires (...) en particulier dans les grandes villes du pays».

Mais le pire, reprend l'avocat Güzel, ce sont les conditions de la détention préventive: «Ils sont placés en cellule avec des criminels dangereux, des condamnés pour meurtre ou pour agression sexuelle. Quand je les ai rencontrés, ils m'ont raconté leur peur de dormir, d'aller aux toilettes et de manger», affirme l'avocat, s'excusant de nouveau de ne pouvoir citer de noms «pour leur protection».

Les premières audiences des procès ont été généralement fixées autour de la mi-avril.

«Ils ne devraient pas être maintenus en détention encore 18 ou 20 jours jusqu'à leur première audience», a estimé lundi le chef de l'opposition, en réclamant leur remise en liberté car «aucun d'eux n'a de sang sur les mains».

Özgür Özel a conseillé aux intéressés de «conserver les preuves pour demander des comptes le moment venu».

Au moins 2.000 personnes ont été interpellées depuis l'arrestation du maire d'Istanbul le 19 mars et 263 incarcérées, avait indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur qui ne donne plus de bilan depuis.

Présidence marocaine du CPS de l'UA pour le mois de mars

Un engagement renouvelé en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique

La présidence par le Maroc du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois de mars a été l'occasion de réitérer l'engagement ferme du Royaume en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique.

Ainsi, des thématiques importantes, telles que l'Intelligence Artificielle (IA) et son impact sur la paix et la sécurité, ou encore le changement climatique, ont été au cœur des débats lors de cette présidence. Par ailleurs, le CPS a convoqué, sous présidence marocaine, des consultations informelles avec les pays en transition politique (Mali, Burkina Faso, Niger, Guinée, Soudan, Gabon), et s'est saisi de la situation sécuritaire qui prévaut au Soudan et au Soudan du Sud.

Dans le prolongement de la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui a toujours appelé de Ses Vœux à une Afrique qui croit en sa capacité à prendre son destin en main, la présidence marocaine a été marquée par l'organisation d'une réunion ministérielle sur l'IA et son impact sur la paix et la sécurité, au cours de laquelle le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, a plaidé en faveur de l'émergence d'un leadership africain fort et uni, capable de faire de l'IA un vrai levier de développement, de paix et de sécurité au profit des Africains et des Africaines.

Un des moments forts de la présidence marocaine du CPS était la convocation de consultations informelles avec les six pays africains en transition politique, à savoir le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Gabon, le Soudan et la Guinée.

L'initiative de tenir ces consultations informelles a été hautement appréciée par les six pays concernés, car elle leur a,



non seulement, permis de faire le point sur les progrès réalisés dans le cadre de leurs processus de transition respectifs, mais surtout de réaffirmer leur aspiration à une réintégration pleine et entière au sein de l'UA.

Durant sa présidence du CPS, le Maroc est resté attentif aux évolutions observées au sein de plusieurs pays africains. A cet égard, un focus particulier a été mis sur la situation au Soudan.

De plus, le CPS a été saisi, deux fois au cours de ce mois de mars, de la situation qui prévaut au Soudan du Sud.

D'autre part et face aux nombreux défis sécuritaires que l'Afrique rencontre,

la présidence marocaine du CPS a organisé plusieurs sessions thématiques mettant en lumière des enjeux cruciaux pour la paix et la sécurité en Afrique. Parmi ces thématiques figurent «Le changement climatique : défis liés à la paix et la sécurité en Afrique», «La déradicalisation comme levier de lutte contre l'extrémisme violent» ou encore «Débat sur l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) en Afrique».

L'organisation du programme d'initiation et d'orientation destiné aux nouveaux membres du CPS a constitué un autre fait marquant de la présidence marocaine du Conseil. Tenu, du 22 au 28

mars 2025, à Arusha, ce programme d'initiation a permis de tracer les contours d'une feuille de route pour améliorer l'efficacité du CPS-UA.

En tant que Président du CPS pour le mois de mars, le Royaume du Maroc a joué un rôle clé dans l'adoption de la Position Africaine Commune sur l'Examen 2025 de l'Architecture des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

Le bilan de la présidence marocaine du CPS de l'UA pour le mois de mars 2025 reflète ainsi l'engagement constant du Royaume en faveur d'une approche africaine concertée et pragmatique face aux défis sécuritaires en Afrique.

Appel à un dialogue inclusif et véritable pour rétablir la confiance, l'unité nationale et la paix

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (CPS de l'UA), dont le Maroc a assuré la présidence pour le mois de mars, a exhorté les autorités du Soudan du Sud à engager un dialogue inclusif et véritable afin de rétablir la confiance, l'unité nationale et la paix dans le pays.

Dans un communiqué sanctionnant les travaux d'une réunion tenue le 31 mars 2025 sur la situation dans ce pays, le CPS s'est déclaré gravement préoccupé par la détérioration rapide de la situation politique et sécuritaire en République du Soudan du Sud et par l'arrestation et la détention du Premier vice-président Riek Machar Teny, le 26 mars 2025 à Juba,

Le Conseil a appelé toutes les parties et tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue, à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions et à privilégier le dialogue et la médiation pour résoudre les problèmes en suspens par des moyens pacifiques, afin de garantir un environnement favorable à la paix et au développement durables.

Il a aussi appelé à la libération immédiate et sans condition de Riek Machar Teny et de son épouse, et à veiller à la sécurité et à la santé du premier vice-président et de sa famille proche, soulignant que tout différend politique devrait être résolu par le dialogue dans le cadre des mécanismes prévus par l'Accord re-

visité sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Le Conseil a aussi souligné que les récents événements survenus au Soudan du Sud ont un impact considérable sur les progrès accomplis en matière de consolidation de la paix dans le cadre de l'Accord révisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS), signé le 12 septembre 2018, et menacent la paix, la sécurité et la stabilité déjà fragiles dans le pays et dans la région dans son ensemble.

Le CPS a souligné que l'Accord révisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud reste l'accord le plus viable et le plus pertinent pour

une paix durable, la stabilité et la réconciliation nationale en vue du règlement du conflit et a appelé les parties à l'Accord à en respecter l'esprit et la lettre et toutes les parties signataires et non signataires à s'engager à nouveau à en assurer la mise en œuvre intégrale, globale et sans condition.

Le Conseil a, en outre, demandé au Président de la Commission de l'UA d'envoyer d'urgence une délégation de haut niveau au Soudan du Sud, conduite par le Groupe des sages, pour échanger avec les parties concernées en vue de désamorcer les tensions, d'obtenir un cessez-le-feu et de mener une médiation entre les parties, afin d'assurer un retour au dia-

logue et de préserver le caractère sacré et l'intégrité de l'Accord révisé.

Il a aussi appelé le Comité ad hoc de haut niveau de l'UA (C5) sur le Soudan du Sud à continuer à mobiliser tous les acteurs dans ce pays pour soutenir les efforts de paix déployés par l'UA et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin de parvenir à la paix et à la stabilité durables dans le pays.

Le CPS a également appelé l'IGAD, les Nations unies (ONU) et la communauté internationale dans son ensemble à renforcer leur soutien à la mise en œuvre de l'accord de paix et aux efforts plus larges en faveur de la stabilisation au Soudan du Sud.

Economie

La demande intérieure progresse de 7,6% au T4-2024

La demande intérieure a affiché un ralentissement de son taux d'accroissement à 7,6% au lieu de 8,1% le même trimestre de l'année précédente, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

La contribution de cette demande à la croissance économique nationale s'est élevée à 8,9 points au lieu de 9,4 points une année auparavant, précise le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au quatrième trimestre 2024.

Ainsi, les dépenses de consommation finale des ménages ont affiché un ralentissement de leur taux d'accroissement passant de 5,1% la même période de l'année précédente à 4,1% au quatrième trimestre 2024 avec une contribution à la croissance de 2,6 points au lieu de 3,2 points, relève le HCP.

De leur côté, les dépenses de consommation finale des administrations publiques ont connu une hausse de 4,8% au lieu de 3%, avec une contribution à la croissance de 0,9 point au lieu de 0,6 point, rapporte la MAP.

Par ailleurs, le taux d'accroissement de l'investissement brut (FBCF, variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeurs) a connu une hausse de 15,3% au lieu de 16,6% au quatrième trimestre 2023, contribuant ainsi à la croissance de 5,4 points au lieu de 5,5 points.

Au niveau des échanges extérieurs de biens et services en volume, aussi bien les exportations que les importations ont enregistré de fortes hausses durant le quatrième trimestre 2024.

C'est ainsi que les importations de biens et services ont affiché une hausse de 15,6% au lieu de 12,5%, avec une contribution négative à la croissance de 9 points au lieu d'une contribution négative de 7,7 points, durant la même période de l'année passée.

De leur côté, les exportations ont augmenté de 9,2% au lieu de 5,5%, avec une contribution à la croissance de 3,8 points au lieu de 2,5 points une année auparavant.

Ainsi, la contribution nette des échanges extérieurs à la croissance économique est restée négative, s'établissant à -5,2 points, un niveau similaire à celui enregistré au quatrième trimestre 2023.

Ralentissement de la croissance économique nationale à 3,7%



L'arrêté des comptes nationaux du quatrième trimestre 2024 fait ressortir un ralentissement de la croissance de l'économie nationale se situant à 3,7% au lieu de 4,2% durant le même trimestre de 2023, indique le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Cette croissance, principalement tirée par la demande intérieure, s'est inscrite dans un contexte marqué par une maîtrise de l'inflation et une aggravation du besoin de financement de l'économie, fait remarquer le HCP dans une note d'information sur la situation économique nationale au quatrième trimestre 2024.

Les activités non agricoles ont affiché une augmentation de 4,4% et celles du secteur agricole une baisse de 4,9%, précise le HCP.

Au détail, la valeur ajoutée du secteur primaire en volume, corrigée des variations saisonnières, a enregistré

une baisse de 4,7% au quatrième trimestre 2024, contre une baisse de 0,1% à la même période de l'année précédente, rapporte la MAP.

Cette évolution résulte du fort repli de la valeur ajoutée du secteur agricole de 4,9% au lieu d'une hausse de 1% et de la hausse de celle de la pêche de 0,8% au lieu d'une baisse de 19,2%.

De son côté, la valeur ajoutée du secteur secondaire a affiché un ralentissement de son taux d'accroissement passant de 6,9% durant le même trimestre de l'année précédente à 4,9% au quatrième trimestre 2024.

Elle a été marquée par le ralentissement des activités de l'industrie d'extraction à 6,5% au lieu de 16,1%, de l'industrie manufacturière à 3,7% au lieu de 7,4% et de la hausse de celles du bâtiment et travaux publics de 7% au lieu de 2,9%, de

l'électricité, gaz, eau, assainissement et déchets de 5,7% au lieu de 3,6%.

Par ailleurs, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a réalisé une hausse de 4,2% au lieu de 3,3% la même période de l'année 2024.

Ceci a été le résultat de la hausse des activités de l'Hébergement et restauration de 12,8% au lieu de 8,2%, des services rendus par l'administration publique générale et sécurité sociale de 3,9% au lieu de 1%, du commerce et réparation de véhicules de 3,1% au lieu de 1,8%, des Services de l'éducation, de la santé et action sociale de 2,7% au lieu de 1,5% et du ralentissement de celles de la Recherche et développement et les services rendus aux entreprises à 5,3% au lieu de 5,9%, du Transport et de l'entrepôt à 4,6% au lieu de 5,3%, des Services financiers et assurances à 4,3% au lieu de 5,5%, de l'Information et communication à 2% au lieu de 4,3% et des Services im-

mobiliers à 1,9% au lieu de 3,3%.

Au total, la valeur ajoutée des activités non agricoles a connu une hausse de son taux d'accroissement passant de 4,3% le même trimestre de l'année passée à 4,4%.

Dans ces conditions, et compte tenu de la hausse de 6,7% du volume des impôts nets des subventions sur les produits, le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume a enregistré une croissance économique de 3,7% au quatrième trimestre de l'année 2024 au lieu de 4,2% une année auparavant.

Aux prix courants, le PIB a connu une hausse de 6,2% durant le quatrième trimestre 2024 au lieu de 8,4% la même période de l'année passée, dégageant ainsi une hausse du niveau général des prix de 2,5% au lieu de 4,2%.

Bourse : Hausse du MASI de plus de 20% au T1-2025

La Bourse de Casablanca a clôturé le premier trimestre (T1) de 2025 en hausse, son principal indice, le MASI, gagnant 20,19% à 17.756,02 points (pts).

Le MASI.20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, s'est bonifié de 21,21% à 1.446,08pts et le MASI.ESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publiée par Moody's ESG Solutions, a pris 17,64% à 1.217,24pts.

Le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, a grimpé de 15,28% à 1.771,13 pts, rapporte la

MAP.

Sur le plan sectoriel, l'indice d'"électricité" a réalisé la meilleure performance (+72,39%), devant celui des mines (+59,75%) et des télécommunications (+49,37%). Seul le secteur des boissons a accusé une baisse de 8,35%. Les échanges ont dépassé 33,48 milliards de dirhams (MMDH), réalisés principalement sur le marché central (21,55 MMDH), alors que le marché de blocs a drainé 1,71 MMDH.

Sur le podium des valeurs les plus actives, AttijariWafa Bank figure en tête du classement avec un volume transactionnel de 3,52 MMDH, devançant Itissalat Al Maghrib (2,8 MMDH) et Sodep-Marsa

Maroc (2,11 MMDH).

La capitalisation boursière s'est, quant à elle, chiffrée à plus de 925,25 MMDH.

Aux valeurs individuelles, stokvis Nord Afrique (+213,38% à 51,30 dirhams (DH)), Fénie Brossette (+162,09% à 279 DH), Sonasid (+93,11% à 1.900 DH), Maghreb Oxygène (+84,86% à 453 DH) et S.M Monétique (+82,13% à 428 DH) ont affiché les plus fortes hausses. A l'opposé, les plus fortes baisses ont été enregistrées par Société des boissons du Maroc (-11,02% à 2.100 DH), Rebab Company (-10% à 90 DH), Eqdom (-8,94% à 1.110 DH), Cartier Saada (-5,71% à 33DH) et Bank Of Africa (-4,44% à 195,90).

Tamwilcom : *Un volume de financements de plus de 47,5 MMDH en 2024*

L'activité globale de Tamwilcom a permis de mobiliser un volume de financements de plus de 47,5 milliards de dirhams (MMDH) en 2024, au titre de plus de 82.200 opérations, pour un montant d'engagements s'élevant à 28 MMDH.

L'activité a évolué positivement par rapport à l'année précédente, affichant un taux de croissance de 6% (hors garantie des Entreprises et Etablissements Publics), indique un communiqué de Tamwilcom publié à l'issue de la tenue, récemment à Rabat, de son 10^e conseil d'administration, sous la présidence de la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah.

Et de noter que l'activité globale de l'institution a dépassé les objectifs fixés au

titre du budget 2024, affichant un taux de réalisation de 109%, soulignant que ces résultats témoignent de la dynamique positive de Tamwilcom, principalement en matière de soutien au financement des entreprises privées, qui concentrent 94% du volume des interventions en 2024, avec une orientation marquée vers les Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).

Grâce à son activité centrale de garantie générique, l'établissement a permis la mobilisation d'un volume de crédits de 41,3 MMDH en faveur des TPME, pour un volume d'engagements de 23,4 MMDH, dénotant ainsi d'une progression de 8% par rapport à l'année précédente, fait savoir la même source.

Et de souligner que 89% de l'activité de garantie a bénéficié aux micros et très petites entreprises (TPE), illustrant clairement l'engagement de Tamwilcom envers ce segment prioritaire, rapporte la MAP.

L'activité de la fenêtre participative Daama Tamwil a également montré une dynamique continue, enregistrant à nouveau une croissance à deux chiffres avec une augmentation de 15% en 2024 par rapport à l'exercice précédent.

L'intervention de Daama Tamwil a permis de couvrir 681 millions de dirhams (MDH) de financements bancaires participatifs, pour un volume d'engagements de 379 MDH.

Les travaux de cette réu-



nion ont essentiellement porté sur l'examen du rapport de gestion au titre de l'exercice 2024, mettant en lumière l'impact significatif de l'intervention de Tamwilcom sur le financement des entreprises et des particuliers.

Au cours de cette réunion,

le Conseil d'administration a approuvé les états financiers de Tamwilcom pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Pour cette période, le Produit Net Bancaire (PNB) a atteint à 807 MDH, tandis que le Résultat Net s'est établi à 386 MDH.

Position extérieure globale

Une situation nette débitrice de 672,3 MMDH à fin décembre dernier

La position extérieure globale (PÉG), qui reflète la situation patrimoniale de l'économie marocaine vis-à-vis du reste du monde, fait ressortir une situation nette débitrice de 672,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2024, contre -683,2 MMDH à fin septembre dernier, selon l'Office des Changes.

Cette situation résulte de la progression des avoirs financiers de 14,2 MMDH, conjuguée à une légère hausse de l'encours des engagements financiers (+3,3 MMDH), précise l'Office dans un communiqué.

D'après la même source, les résul-

tats de la position extérieure globale à fin décembre 2024 tiennent compte des nouvelles adaptations méthodologiques recommandées dans le cadre du programme pays Maroc-OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) durant ses deux phases, rapporte la MAP.

Ainsi, les titres de participations sont évalués au prix du marché en application de la méthode des ratios de capitalisation boursière, explicitée dans le BPM6 (Balance of Payments and International Investment Position Manual - Manuel de la balance

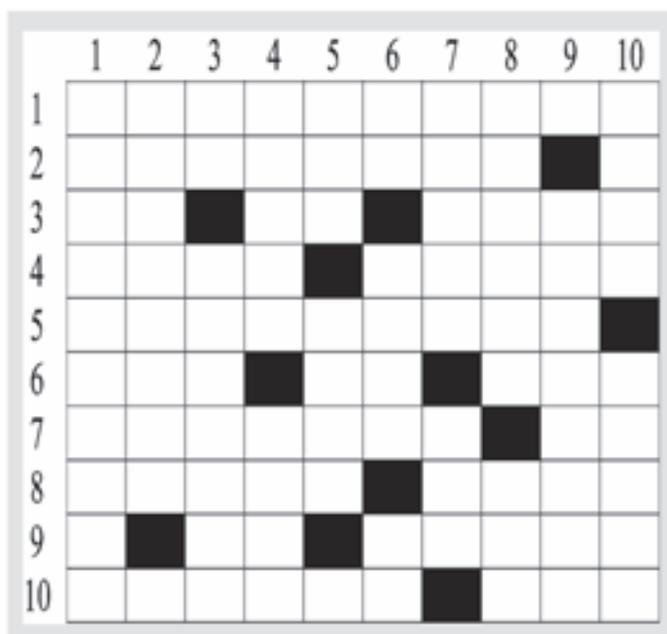
des paiements et de la position extérieure globale) et la BMD4 (Benchmark Definition of Foreign Direct Investment - Définition de référence des investissements directs étrangers), et qui consiste à estimer la valeur de marché des actions non cotées par référence à celle des actions cotées, en tenant compte du secteur d'activité et des différences de liquidité entre les deux types de titres.

Concernant les biens immobiliers, dont les encours font partie de la position d'investissements directs, ils sont valorisés aux prix de marché estimés par application des coefficients

annuels servant au calcul des impôts au titre des profits immobiliers. L'Office des changes fait également savoir que les instruments de dette de la catégorie "Investissements directs" ont fait l'objet de retraitements en vue d'affiner davantage le stock initial historique de ladite rubrique.

Les crédits commerciaux entre affiliés faisant partie initialement des crédits commerciaux de la catégorie fonctionnelle "autres investissements", sont, désormais, enregistrés au niveau de la composante instruments de dette des "investissements directs".

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Elle n'est pas de ce monde
- 2- Philosophe andalou
- 3- Règle - En les - Personnel
- 4- Sou du Pérou
- Faiseur de vers
- 5- Incroyable
- 6- Poussés - Argon - Epoque
- 7- Évalués - L'absent
- 8- Fit grandir - Refus de justice
- 9- Eclot - Vieux poids
- 10- Il a un pupille - Plus neuf

VERTICALEMENT

- 1- Sans se presser
- 2- Possible
- 3- Note - Battent contre le quai
- 4- Système d'arrêt - Tunique de l'écolier
- 5- Lentille - Première capitale du Japon
- 6- Cobalt - Armé - Métal
- 7- Va dans la mortaise
- Avant l'ONU
- 8- Plante lacustre - Bouclier
- 9- Demi-sœurs
- 10- En mauvais état - Choisisse

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			8		9	2	7	6
8	9			6				4
			1	4			5	
9	8			3	1		4	2
6	4		2	7			9	1
	1			2	4			
4				8			2	5
3	2	8	5		7			

Moyen

5	4	2			6	9		
		7						6
	9			7			3	
4				5			1	3
			7		4			
7	2			8				9
	5			6			2	
6							3	
		9	3			6	7	8

Difficile

	5			1			6	
	1	6						
8		3			6			
	8		3	5			1	
		7				2		
2			7		1		9	
			6			9	4	
						3	5	
	2			8			7	

Expert

			3	8			6	
		9	4		1			5
	1					9		
	2						7	
8				4				3
		6						4
		2						5
1			8		6	3		
	5			3	4			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	2	6	1	4	5	8	3	9
3	9	8	6	2	7	4	1	5
4	5	1	8	3	9	2	6	7
6	8	9	2	5	1	7	4	3
1	3	7	4	9	8	6	5	2
5	4	2	7	6	3	1	9	8
8	7	5	3	1	6	9	2	4
9	6	4	5	8	2	3	7	1
2	1	3	9	7	4	5	8	6

Moyen

9	7	2	6	5	3	1	8	4
1	5	6	8	4	2	7	3	9
3	8	4	1	9	7	6	5	2
4	1	7	9	2	5	8	6	3
8	6	3	4	7	1	2	9	5
5	2	9	3	6	8	4	7	1
7	4	5	2	8	9	3	1	6
2	3	8	5	1	6	9	4	7
6	9	1	7	3	4	5	2	8

Difficile

9	1	7	2	8	3	6	4	5
3	8	5	4	9	6	7	2	1
6	4	2	5	1	7	8	3	9
1	5	6	7	2	8	4	9	3
2	7	3	9	4	5	1	6	8
8	9	4	3	6	1	5	7	2
7	6	8	1	3	2	9	5	4
4	3	1	6	5	9	2	8	7
5	2	9	8	7	4	3	1	6

Expert

3	4	1	2	5	7	8	9	6
6	2	7	9	8	3	4	1	5
9	8	5	1	4	6	3	7	2
7	5	6	4	1	8	9	2	3
2	9	4	6	3	5	7	8	1
8	1	3	7	9	2	5	6	4
4	6	8	3	2	9	1	5	7
5	3	2	8	7	1	6	4	9
1	7	9	5	6	4	2	3	8

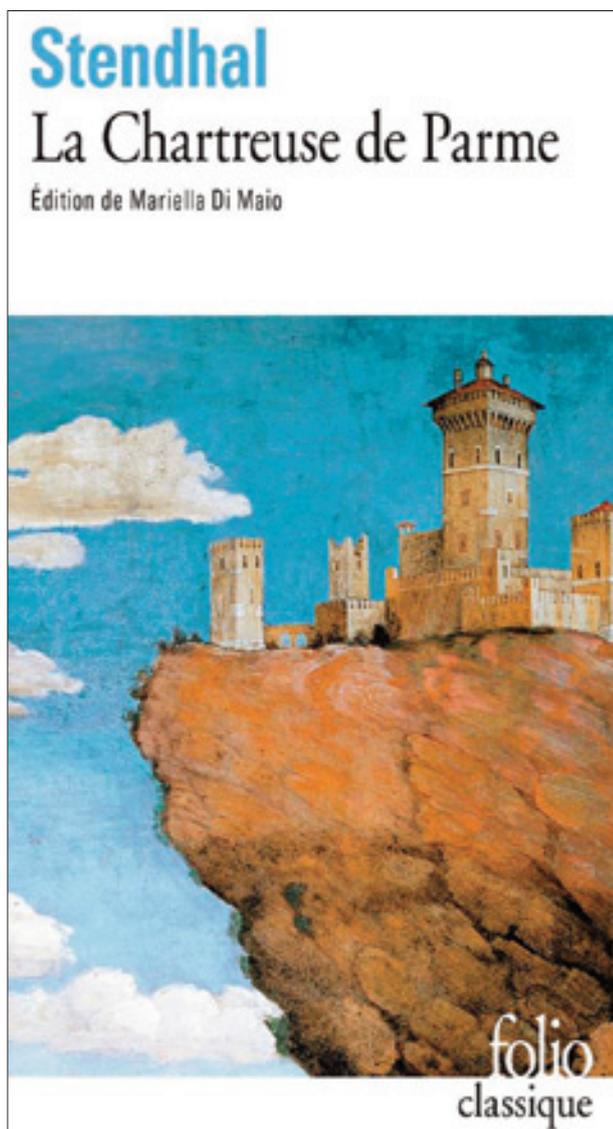
Chapitre vingt-sixième

Les seuls instants pendant lesquels Fabrice eut quelque chance de sortir de sa profonde tristesse, étaient ceux qu'il passait caché derrière un carreau de vitre, par lequel il avait fait remplacer un carreau de papier huilé à la fenêtre de son appartement vis-à-vis le palais Contarini, où, comme on sait, Clélia s'était réfugiée ; le petit nombre de fois qu'il l'avait vue depuis qu'il était sorti de la citadelle, il avait été profondément affligé d'un changement frappant, et qui lui semblait du plus mauvais augure. Depuis sa faute, la physionomie de Clélia avait pris un caractère de noblesse et de sérieux vraiment remarquable ; on eût dit qu'elle avait trente ans. Dans ce changement si extraordinaire, Fabrice aperçut le reflet de quelque ferme résolution. A chaque instant de la journée, se disait-il, elle se jure à elle-même d'être fidèle au vœu qu'elle a fait à la Madone, et de ne jamais me revoir.

Fabrice ne devinait qu'en partie les malheurs de Clélia ; elle savait que son père, tombé dans une profonde disgrâce, ne pouvait rentrer à Parme et repaître à la cour (chose sans laquelle la vie était impossible pour lui) que le jour de son mariage avec le marquis Crescenzi, elle écrivit à son père qu'elle désirait ce mariage. Le général était alors réfugié à Turin, et malade de chagrin. A la vérité, le contre-coup de cette grande résolution avait été de la vieillir de dix ans.

Elle avait fort bien découvert que Fabrice avait une fenêtre vis-à-vis le palais Contarini ; mais elle n'avait eu le malheur de le regarder qu'une fois ; dès qu'elle apercevait un air de tête ou une tournure d'homme ressemblant un peu à la sienne, elle fermait les yeux à l'instant. Sa piété profonde et sa confiance dans le secours de la Madone étaient désormais ses seules ressources. Elle avait la douleur de ne pas avoir d'estime pour son père ; le caractère de son futur mari lui semblait parfaitement plat et à la hauteur des façons de sentir du grand monde ; enfin, elle adorait un homme qu'elle ne devait jamais revoir, et qui pourtant avait des droits sur elle. Cet ensemble de destinée lui semblait le malheur parfait, et nous avouerons qu'elle avait raison. Il eût fallu, après son mariage, aller vivre à deux cents lieues de Parme.

Fabrice connaissait la profonde modestie de Clélia ; il savait combien toute entreprise extraordinaire, et pouvant faire anecdote, si elle était découverte, était assurée de lui déplaire. Toutefois, poussé à bout par l'excès de sa mélancolie et par ces regards de Clélia qui constam-



ment se détournaient de lui, il osa essayer de gagner deux domestiques de madame Contarini, sa tante. Un jour, à la tombée de la nuit, Fabrice, habillé comme un bourgeois de campagne, se présenta à la porte du palais, où l'attendait l'un des domestiques gagnés par lui ; il s'annonça comme arrivant de Turin, et ayant pour Clélia des lettres de son père. Le domestique alla porter son message, et le fit monter dans une immense antichambre, au premier étage du palais. C'est en ce lieu que Fabrice passa peut-être le quart d'heure de sa vie le plus rempli d'anxiété. Si Clélia le repoussait, il n'y avait plus pour lui d'espoir de tranquillité. Afin de couper court aux soins importuns dont m'accable ma nouvelle dignité, j'ôterai à l'Eglise un mauvais prêtre, et, sous un nom supposé, j'irai me réfugier dans quelque chartreuse. Enfin, le domestique vint lui annoncer que mademoiselle Clélia Conti était disposée à le recevoir. Le courage manqua tout à fait à notre héros ; il fut sur le point de tom-

ber de peur en montant l'escalier du second étage.

Clélia était assise devant une petite table qui portait une seule bougie. À peine elle eut reconnu Fabrice sous son déguisement, qu'elle prit la fuite et alla se cacher au fond du salon.

- Voilà comment vous êtes soigneur de mon salut, lui cria-t-elle, en se cachant la figure avec les mains. Vous le savez pourtant, lorsque mon père fut sur le point de périr par suite du poison, je fis vœu à la Madone de ne jamais vous voir. Je n'ai manqué à ce vœu que ce jour, le plus malheureux de ma vie, où je crus en conscience devoir vous soustraire à la mort. C'est déjà beaucoup que, par une interprétation forcée et sans doute criminelle, je consente à vous entendre.

Cette dernière phrase étonna tellement Fabrice, qu'il lui fallut quelques secondes pour s'en réjouir. Il s'était attendu à la plus vive colère, et à voir Clélia s'enfuir ; enfin la présence d'esprit lui revint et il éteignit la bougie unique.

Quoiqu'il crût avoir bien compris les ordres de Clélia, il était tout tremblant en avançant vers le fond du salon où elle s'était réfugiée derrière un canapé ; il ne savait s'il ne l'offenserait pas en lui baissant la main ; elle était toute tremblante d'amour, et se jeta dans ses bras.

- Cher Fabrice, lui dit-elle, combien tu as tardé de temps à venir ! Je ne puis te parler qu'un instant, car c'est sans doute un grand péché ; et lorsque je promis de ne te voir jamais, sans doute j'entendais aussi promettre de ne te point parler. Mais comment as-tu pu poursuivre avec tant de barbarie l'idée de vengeance qu'à eue mon pauvre père ? car enfin c'est lui d'abord qui a été presque empoisonné pour faciliter ta fuite. Ne devais-tu pas faire quelque chose pour moi qui ai tant exposé ma bonne renommée afin de te sauver ? Et d'ailleurs te voilà tout à fait lié aux ordres sacrés ; tu ne pourrais plus m'épouser quand même je trouverais un moyen d'éloigner cet odieux marquis. Et puis comment as-tu osé, le soir de la procession, prétendre me voir en plein jour, et violer ainsi, de la façon la plus criante, la sainte promesse que j'ai faite à la Madone ?

Fabrice la serrait dans ses bras, hors de lui de surprise et de bonheur.

Un entretien qui commençait avec cette quantité de choses à se dire ne devait pas finir de longtemps. Fabrice lui raconta l'exacte vérité sur l'exil de son père ; la duchesse ne s'en était mêlée en aucune sorte, par la grande raison qu'elle n'avait pas cru un seul instant que l'idée du poison appartenait au général Conti ; elle avait toujours pensé que c'était un trait d'esprit de la faction Ravers, qui voulait chasser le comte Mosca. Cette vérité historique longuement développée rendit Clélia fort heureuse ; elle était dé-solée de devoir haïr quelqu'un qui appartenait à Fabrice. Maintenant elle ne voyait plus la duchesse d'un œil jaloux.

Le bonheur que cette soirée établit ne dura que quelques jours.

L'excellent don Cesare arriva de Turin ; et, puisant de la hardiesse dans la parfaite honnêteté de son cœur, il osa se faire présenter à la duchesse. Après lui avoir demandé sa parole de ne point abuser de la confiance qu'il allait lui faire, il avoua que son frère, abusé par un faux point d'honneur, et qui s'était cru bravé et perdu dans l'opinion par la fuite de Fabrice, avait cru devoir se venger.

Don Cesare n'avait pas parlé deux minutes, que son procès était gagné : sa vertu parfaite avait touché la duchesse, qui n'était point accoutumée à un tel spectacle. Il lui plut comme nouveauté.

(A suivre)

Ouezzane à l'heure du premier Festival international du film de printemps

La ville de Ouezzane accueillera, du 9 au 12 avril, la première édition du Festival international du film de printemps, placée sous le thème "Un grand écran pour une petite ville : Le cinéma et le dialogue des cultures".

Selon un communiqué de la direction du festival, cet événement culturel s'inscrit dans une démarche de soutien au cinéma national et de dynamisation de la scène artistique, tant au niveau local qu'international.

L'ambition du festival est de faire de Ouezzane une véritable plateforme d'échange culturel et un espace dédié aux cinéastes et au public, leur permettant de découvrir des œuvres cinématographiques variées venues des quatre coins du monde.

Le cinéma finlandais sera l'invité d'honneur de cette première édition, avec une sélection de films projetés dans la section "Panorama". Ce choix vise à mettre en lumière l'expérience cinématographique finlandaise et à renforcer les passerelles du dialogue culturel à travers le septième art.

Cette édition rendra également hommage à des figures emblématiques du cinéma marocain, ainsi qu'à des personnalités originaires de Ouezzane ayant contribué à la promotion de la culture et de l'art, tant au sein de la ville qu'au-delà. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'ancrer une culture de reconnaissance et de valorisation des talents.

Le festival proposera également une série de conférences et d'ateliers de formation, conçus pour enrichir le débat autour du cinéma et développer les compétences des jeunes passionnés du septième art. Ces activités



seront animées par des réalisateurs, critiques et universitaires marocains et internationaux.

La direction du festival a reçu 92 films en provenance de divers pays, dont 10 ont été retenus pour concourir dans la compétition officielle, où ils s'affronteront pour remporter le Grand Prix du festival.

Le jury de cette compétition officielle réunit des figures de renom issues des domaines de la réalisation, de l'écriture, du jeu d'acteur et de la création culturelle. Il sera présidé par le réalisateur et écrivain Mohamed Chrif Tribak, aux côtés de la réalisatrice Fatima Aklaz, du réalisateur et écrivain Rachid Zaki, de l'écrivaine, poétesse et directrice du Centre cul-

turel Ahmed Boukmakh de Tanger, Ikram Abdi, ainsi que de l'acteur Farid Regragui.

Cette composition reflète la diversité et la richesse des expertises, garantissant ainsi une analyse artistique rigoureuse et impartiale des œuvres en compétition.

Le Festival international du film de printemps de Ouezzane aspire à s'imposer comme un rendez-vous annuel incontournable du paysage cinématographique et culturel marocain. Il vise également à contribuer à la construction d'une mémoire cinématographique locale, en résonance avec les enjeux humains, sociaux et esthétiques du septième art.

Au programme également de cette cérémonie figure un hommage à Izza Genini, pionnière du format documentaire au Maroc, qui a contribué à immortaliser l'héritage, les peuples, les régions et les histoires qui forment la richesse de la culture marocaine, ainsi que la projection de son dernier film, "Meqboulène", Les Hôtes de Timliline, en avant-première.

La remise des prix se clôturera avec la projection du film "Mon père n'est pas mort" de Adil El Fadili, pour sa première après le Grand prix, remporté lors de la 23ème édition du Festival national du film de Tanger.

Projection de "Little Jaffna" à l'IF de Tétouan

La projection du film "Little Jaffna" de Lawrence Valin aura lieu le 11 avril à l'Institut français de Tétouan. Le quartier de "Little Jaffna" à Paris est le cœur d'une communauté tamoule vibrante, où Michael, un jeune policier, est chargé d'infiltrer un groupe criminel connu pour extorsion et blanchiment d'argent au profit des rebelles séparatistes au Sri Lanka.

Mais à mesure qu'il s'enfonce au cœur de l'organisation, sa loyauté sera mise à l'épreuve, dans une poursuite implacable contre l'un des gangs les plus cachés et puissants de Paris.

La 7ème édition d'"Al Akhawayn Short Film Festival" à Ifrane

La 7ème édition d'Al Akhawayn Short Film Festival sera organisée du 3 au 5 avril à Ifrane, apprend-on auprès des organisateurs.

Organisée en partenariat avec l'Association des Lauréats de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane (UAI), cette édition verra 11 étudiants représentant ESAV Marrakech, ISMAC Rabat, American University of Cairo et Al Akhawayn University à Ifrane, concourir pour le Grand prix.

Pour cette édition, 104 étudiants issus de 28 établissements ont soumis leurs candidatures, aboutissant à la réception de 31 films, indique un communiqué de l'UAI, notant qu'un comité de sélection, composé de quatre professeurs de cinéma de diverses institutions, a déterminé la sélection officielle, annoncée le 7 mars dernier.

Cet événement incontournable pour les jeunes talents du cinéma au Maroc leur donne l'opportunité d'aller à la rencontre du jury présidé par Meryem Benm'Barek, réalisatrice aux 11 récompenses internationales pour son film Sofia, et composé de Abdenbi El Benioui, acteur international reconnu pour son rôle dans "le Mont Moussa", ainsi que du réalisateur Anass El Gad, ajoute le communiqué. Ce festival se distingue par ailleurs, par son engagement à promouvoir la créativité sans contrainte de frais d'inscription, d'expérience préalable ou de restrictions artistiques et techniques, selon la même source.

La cérémonie de clôture du festival et celle de remise des prix se tiendront le 5 avril, en offrant un moment fort qui mettra en lumière les gagnants de cette édition.



Enfants en situation de rue à Casablanca

Entre hier et aujourd'hui

La question des enfants en situation de rue à Casablanca est un sujet d'une grande actualité et d'une profonde résonance sociale. Dans une ville en pleine expansion, marquée par une urbanisation rapide et des inégalités croissantes, ces enfants se retrouvent souvent en marge d'une société qui peine à répondre à leurs besoins fondamentaux. Ils incarnent une réalité douloureuse, révélatrice des manques systémiques et des défaillances des structures de protection sociale et éducative.

L'importance sociologique de ce thème réside dans la nécessité de comprendre les facteurs qui conduisent ces enfants à vivre dans la rue, ainsi que les conséquences de cette situation sur leur développement physique, psychologique et social. Les enfants en situation de rue ne sont pas seulement des victimes des circonstances ; ils sont également des acteurs de leur propre réalité, naviguant dans un environnement hostile tout en cherchant à préserver leur dignité et leurs aspirations.

Les données récentes témoignent d'une réalité alarmante : des milliers d'enfants, souvent issus de milieux défavorisés, errent dans les rues de Casablanca, exposés à des risques multiples, tels que la violence, l'exploitation et la privation d'éducation. Ces chiffres, bien que révélateurs, ne racontent qu'une partie de l'histoire. Ils soulignent la nécessité d'une approche globale et humaine pour appréhender ces trajectoires de vie singulières.

Importance sociologique : Diagnostiquer pour pouvoir y remédier

1. Révélation des inégalités sociales : Les enfants en situation de rue sont souvent le produit de contextes socioéconomiques défavorisés. Leur existence met en lumière les inégalités structurelles qui persistent dans la société marocaine, telles que le manque d'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques. En étudiant leurs trajectoires, les sociologues peuvent mieux comprendre les mécanismes qui perpétuent la pauvreté et l'exclusion.

2. Analyse des dynamiques familiales : La plupart des enfants vivant dans la rue proviennent de familles en détresse. Les études sur ce sujet permettent d'explorer les ruptures familiales, les violences domestiques et les migrations forcées, tout en interrogeant le rôle de la famille dans la protection de l'enfant. Cela ouvre également un débat sur les politiques de soutien aux familles vulnérables.

3. Impact sur le développement psychologique et social : La vie dans la rue expose ces enfants à des risques élevés, affectant leur santé mentale et leur développement social. En analysant leurs expériences, il est possible de mieux comprendre les effets psychologiques de l'errance, de la violence et de l'isolement. Cela peut également contribuer à la mise en place de programmes d'intervention adaptés.

4. Engagement citoyen et responsabilité sociale : La situation des enfants en rue interpelle la société civile et les institutions sur leurs responsabilités. Elle soulève des questions éthiques et morales concernant la façon dont la société protège ses membres les plus vulnérables. L'étude de ce thème peut encourager une mobilisation collective et des initiatives visant à améliorer les conditions de vie de ces enfants, tout en renforçant le tissu social.

5. Perspectives d'avenir : Comprendre les trajectoires des enfants en situation de rue permet de formuler des recommandations pratiques et des politiques publiques adaptées. Cela inclut des initiatives d'insertion sociale, des programmes éducatifs et des mesures de protection qui répondent aux besoins spécifiques de cette population. En intégrant leur voix et leurs aspirations dans le processus décisionnel, il est possible de construire un avenir meilleur pour ces enfants.

Dr. Chakib Guessous, socio-anthropologue marocain, a consacré plusieurs années à l'étude des enfants en situation de rue au Maroc. Dans son ouvrage "Enfants en situation de rue - sociologie et accompagnement à la réinsertion" publié en 2019, il met en lumière les défis auxquels ces enfants sont confrontés et propose des protocoles de réinsertion basés sur des approches scientifiques.

Selon Dr. Guessous, les enfants de la rue subissent une double exclusion, à la fois physique et sociale, qui entraîne des altérations physiques et psychologiques profondes, parfois permanentes. Il souligne que la réinsertion de ces enfants ne doit pas être perçue comme un simple acte de générosité, mais comme une démarche scientifique nécessitant une compréhension approfondie de leur situation et des facteurs qui les ont conduits à la rue.

Il préconise une approche globale et intégrée, impliquant la collaboration des pouvoirs publics, de la société civile et des familles.

Cette approche doit inclure l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au soutien psychologique et à la formation professionnelle. Dr. Guessous insiste également sur l'importance de former des travailleurs sociaux spécialisés capables d'accompagner ces enfants tout au long de leur processus de réinsertion.

En somme, Dr. Chakib Guessous plaide pour une réinsertion des enfants en situation de rue basée sur des méthodes scientifiques rigoureuses, une collaboration multisectionnelle et une compréhension profonde des réalités sociales et familiales de ces enfants, afin de leur offrir une chance réelle de réintégration et d'épanouissement au sein de la société.

Objectifs de l'étude **L'étude sur les enfants en situation de rue à Casablanca vise plusieurs objectifs fondamentaux :**

1. Comprendre les causes profondes : Identifier et analyser les facteurs qui poussent les enfants à vivre dans la rue, y com-

pris les problèmes économiques, familiaux et sociaux. Cela permettra de mieux saisir les dynamiques qui contribuent à cette réalité.

2. Analyser les trajectoires de vie : Étudier les parcours des enfants en situation de rue, en tenant compte de leur histoire personnelle, de leurs expériences d'exclusion et des différents mécanismes de résilience qu'ils développent face aux défis rencontrés.

3. Évaluer l'impact des politiques publiques : Analyser l'efficacité des interventions existantes, tant au niveau des politiques publiques que des initiatives des ONG, pour comprendre comment elles influencent la vie des enfants en situation de rue et quelles lacunes subsistent.

4. Proposer des recommandations : Sur la base des résultats de l'étude, élaborer des recommandations concrètes pour améliorer les conditions de vie des enfants en situation de rue, en intégrant les voix des concernés dans le processus de décision.

5. Sensibiliser et mobiliser : Utiliser les résultats de l'étude pour sensibiliser le grand public et les décideurs aux enjeux liés à la situation des enfants en rue et encourager une mobilisation collective pour trouver des solutions durables.

Historique des enfants en situation de rue :

• Avant le protectorat : Avant le protectorat, les mécanismes traditionnels de prise en charge reposaient sur des structures communautaires profondément ancrées, reflétant les valeurs collectives de solidarité, de charité (sadaqa) et de responsabilité partagée. Cette étude analyse les approches adoptées dans cette période pour comprendre comment ces enfants étaient soutenus et réintégrés dans la société.

Avant l'époque coloniale, les enfants dits "en situation de rue" n'étaient pas considérés comme une catégorie marginalisée au sens moderne du terme. Le terme *yaoutled*, dérivé de l'arabe dialectal marocain, combinant *ya* (viens) et *outled* (enfant), désignait souvent des enfants issus de familles précaires ou sans attaches immédiates. Ces enfants étaient intégrés dans des réseaux sociaux plus larges, évitant ainsi une exclusion totale.

Modes traditionnels de prise en charge avant le protectorat

1. Solidarité familiale et tribale : Dans les structures familiales et tribales marocaines, la prise en charge des orphelins ou des enfants abandonnés était une responsabilité collective. Les familles élargies ou les clans prenaient soin des enfants, même en dehors des liens de parenté directe. Cette solidarité s'exprimait par :

- L'hospitalité, où les enfants trouvaient refuge temporaire ou permanent.
- L'adoption informelle, où un foyer offrait un cadre protecteur et une éducation élémentaire.
- 2. Soutien religieux : Les institutions religieuses, telles que les *zouāts* et les mosquées, jouaient un

rôle central dans la prise en charge des enfants marginalisés. Ces lieux offraient :

- Un abri et de la nourriture, notamment pour les orphelins et les enfants en errance.

- Une éducation religieuse, qui servait à inculquer des valeurs morales et sociales.

Les figures religieuses agissaient également comme des médiateurs, favorisant la réintégration sociale des enfants en difficulté.

3. Insertion par le travail artisanal : Un autre pilier des modes traditionnels de prise en charge était l'apprentissage artisanal. Les enfants marginalisés étaient souvent intégrés dans des métiers locaux grâce à :

- Les *maâlems* (maîtres artisans) : Ces derniers prenaient sous leur aile des jeunes pour leur transmettre un métier, en échange de services ou d'un minimum de subsistance.

- Une formation progressive qui leur permettait de devenir des membres actifs de la société.

Cette approche, bien qu'informelle, combinait apprentissage, subsistance et intégration, offrant une alternative à la vie dans la rue.

Une inclusion sociale avant la marginalisation urbaine

Contrairement à l'ère du protectorat, où l'exclusion sociale des enfants des rues s'est accentuée avec la modernisation et l'urbanisation, les mécanismes traditionnels assuraient une certaine inclusion. Ces enfants étaient perçus comme des membres de la communauté ayant besoin de soutien, et non comme des individus déviant ou dangereux. Ce paradigme a radicalement changé avec l'arrivée des politiques coloniales, qui ont souvent ignoré ou fragilisé ces réseaux sociaux traditionnels.

Après le protectorat : Avec l'arrivée du protectorat français, Casablanca a connu une transformation rapide et profonde. L'urbanisation et l'industrialisation ont provoqué un afflux massif de populations rurales vers la ville, à la recherche de meilleures opportunités économiques. Cette migration a entraîné une fragmentation des structures familiales et sociales traditionnelles.

Les politiques coloniales ont souvent favorisé le développement économique au détriment du bien-être social, exacerbant les inégalités et la précarité parmi les populations locales. Les transformations urbaines ont également conduit à une augmentation de la pauvreté et du chômage, créant un terrain fertile pour l'émergence du phénomène des enfants en situation de rue.

Les familles, désormais confrontées à des pressions économiques accrues et à des réseaux de soutien affaiblis, n'ont souvent pas pu subvenir aux besoins de tous leurs membres. Les enfants, en particulier, ont été touchés par ces changements, certains se retrouvant contraints de quitter leur foyer pour survivre dans la rue.

- Aujourd'hui :



Défis actuels : Aujourd'hui, le phénomène des enfants en situation de rue à Casablanca est accentué par des défis persistants liés à la pauvreté, au chômage et à la fragmentation sociale. Les enfants confrontés à la vie dans la rue doivent souvent faire face à la violence, à l'exploitation et à un accès limité à l'éducation et aux soins de santé.

Perspectives d'Avenir : Pour améliorer la situation, il est crucial de renforcer les politiques publiques en matière de protection de l'enfance et de développement social. Cela implique une meilleure coordination entre les organismes gouvernementaux, les ONG et les communautés locales. Des investissements dans l'éducation, la santé et le développement économique local sont essentiels pour créer un environnement où les enfants peuvent s'épanouir sans être poussés à vivre dans la rue.

Terrain :
Introduction : des motivations à l'action sur le terrain

Dans le cadre de ma thèse doctorale sur les trajectoires des enfants en situation de rue à Casablanca, j'ai entrepris une recherche sociologique alliant observation, entretiens et analyse documentaire. Mon objectif principal était de comprendre les étapes majeures de ces trajectoires : la sortie dans la rue, la vie dans la rue, et la réinsertion sociale. Loin d'être un simple exercice académique, cette recherche s'est révélée être une immersion dans un univers marqué par la précarité, la résilience et les défis sociaux.

Approche méthodologique : une immersion au cœur de la réalité sociale

Pour répondre aux questions de ma recherche, j'ai adopté une méthodologie mixte. Elle comprenait :

1. Des récits de vie : J'ai conduit des entretiens avec des enfants anciennement en situation de rue, aujourd'hui réinsérés, et j'ai recueilli leurs témoignages sur leur parcours de vie.

2. Des rencontres avec des intervenants sociaux : éducateurs, psychologues, et responsables d'associations. Ces acteurs m'ont fourni des perspectives précieuses sur les limites des stratégies d'intervention.

3. Des observations sur le terrain : J'ai visité des espaces où ces enfants avaient vécu, ainsi que les institutions où certains ont été accueillis.

Cette démarche participative m'a permis d'associer les points de vue des acteurs directement concernés et d'enrichir l'analyse théorique par une meilleure compréhension des dynamiques de terrain.

Défis rencontrés :
entre contraintes et opportunités

Cette expérience a été marquée par plusieurs défis majeurs :

1. L'accès aux populations étudiées : Convaincre les anciens enfants en situation de rue de partager leurs récits de vie n'a pas été facile. La méfiance, la peur de raviver des souvenirs douloureux ou encore leur perception des chercheurs comme des « observateurs extérieurs » ont nécessité de construire progressivement une relation de confiance.

2. Les défis éthiques : L'écoute des récits, parfois empreints de souffrance et de traumatismes, posait la question de ma responsabilité en tant que chercheur. Comment recueillir des données sans instrumentaliser les histoires des participants ? J'ai dû veiller à préserver leur dignité en adoptant une posture respectueuse et bienveillante.

3. Le rôle émotionnel du chercheur : Être confronté à des histoires poignantes d'enfants ayant vécu des abus, des violences ou l'abandon familial a parfois été émotionnellement difficile. Cela a nécessité de trouver un équilibre entre implication personnelle et distance analytique.

4. Les limites institutionnelles : Certaines associations ou institutions publiques étaient réticentes à partager des informations, invoquant des problèmes de confidentialité ou des lacunes dans leurs propres bases de données. Cela a ralenti l'avancement de mes recherches et souligné le besoin d'une meilleure coordination institutionnelle.

5. Les enjeux logistiques : Le terrain s'est également avéré complexe sur le plan logistique : déplacements fréquents dans des quartiers marginalisés, difficultés d'organisation des entretiens, et gestion du temps pour concilier la collecte des données et leur analyse

approfondie.

Résultats et réflexions approfondies

Les résultats de cette recherche mettent en lumière plusieurs éléments clés :

1. Les causes complexes de la sortie dans la rue : L'exode rural, les conflits familiaux (divorce, violence domestique), et l'absence de structures de soutien adaptées ont été identifiés comme des facteurs majeurs.

2. La dynamique interne des groupes d'enfants en situation de rue : Ces enfants forment souvent des micro-communautés avec des hiérarchies informelles, des codes de survie et des pratiques de solidarité. Ces dynamiques rendent leur réinsertion particulièrement délicate, car elles contrastent avec les normes sociales « classiques ».

3. Les obstacles à la réinsertion : Même lorsque ces enfants sont pris en charge par des institutions, leur réintégration est fragilisée par l'absence de suivi psychosocial à long terme. De nombreux enfants réinsérés rechutent dans la rue en raison de l'inadéquation des programmes ou du rejet persistant par leur entourage.

Conclusion : une recherche au service de la transformation sociale

Mon expérience sur le terrain m'a profondément transformé en tant que chercheur et citoyen. Elle a révélé la nécessité d'une approche intégrée et interdisciplinaire, mobilisant familles, écoles, associations, et pouvoirs publics pour traiter efficacement le phénomène des enfants en situation de rue.

Dans cette étude, je souhaite partager non seulement les résultats de ma recherche, mais aussi les enseignements humains et méthodologiques tirés de cette expérience, afin d'encourager une réflexion collective sur des solutions durables.

Causes de la désinsertion des enfants en situation de rue à Casablanca

Introduction :

La désinsertion des enfants, conduisant à leur situation de rue à Casablanca, est un phénomène complexe influencé par un ensemble

de facteurs économiques et familiaux. Cette étude examine ces causes sous un angle sociologique, afin de mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes qui poussent ces enfants à quitter leur foyer.

• Facteurs Économiques :

1. **Pauvreté :** La pauvreté est l'un des principaux moteurs de la désinsertion. De nombreuses familles vivant dans des conditions économiques précaires peinent à subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants, tels que la nourriture, l'éducation et les soins de santé. Cette situation pousse souvent les enfants à chercher des moyens de survie dans la rue.

2. **Chômage et sous-emploi :** Le chômage élevé, associé au sous-emploi, affecte la capacité des parents à fournir un environnement stable et sécurisé pour leurs enfants. Les emplois précaires et mal rémunérés ne permettent pas de garantir une sécurité économique, augmentant ainsi le stress familial et la vulnérabilité des enfants.

3. **Inégalités économiques :** Les disparités économiques croissantes à Casablanca exacerbent la marginalisation des familles défavorisées. Les inégalités d'accès aux ressources et aux opportunités renforcent le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

• Facteurs familiaux :

1. **Dysfonctionnements familiaux :** Les conflits familiaux, la violence domestique et la négligence sont des facteurs critiques qui contribuent à la désinsertion. Dans de nombreux cas, les enfants fuient un environnement familial instable et dangereux, cherchant refuge dans la rue.

2. **Rupture des liens familiaux :** La migration urbaine, la séparation des parents et la désstructuration familiale peuvent affaiblir les réseaux de soutien sur lesquels les enfants comptent. Cela peut conduire à une rupture des liens affectifs et sociaux, laissant les enfants sans protection ni guidance.

3. **Absence de soutien éducatif :** Le manque d'accès à une éducation de qualité et le décrochage scolaire sont des facteurs qui augmentent la probabilité de désinsertion. Sans éducation, les enfants ont peu de chances de briser le cycle de la pauvreté, ce qui les rend plus susceptibles de se retrouver dans la rue.

Quelles stratégies ou politiques pour une réinsertion durable ?

Introduction

La problématique des enfants en situation de rue au Maroc représente un défi social majeur. Ces enfants sont souvent victimes de désinsertion sociale, économique et familiale, nécessitant une intervention coordonnée pour leur réinsertion durable. Cet enjeu appelle des stratégies combinant prévention, prise en charge immédiate et accompagnement à long terme. Quels sont les moyens actuels déployés et quelles initiatives devraient être renforcées pour atténuer ce phénomène dans le futur ?

1. Les stratégies et moyens actuellement déployés

- Politiques publiques et initiatives étatiques

- INDH (Initiative nationale pour le développement humain) : financement de centres d'accueil, soutien aux associations travaillant avec les enfants de la rue.

- Projets éducatifs et de santé : campagnes de scolarisation, vaccination et accès aux soins médicaux pour ces enfants.

- Collaboration avec le ministère de la Solidarité : mise en place de programmes pour renforcer la protection de l'enfance.

- Rôle des ONG et associations locales
- Création de maisons d'accueil et centres de transition : ces lieux offrent un hébergement temporaire, un soutien psychologique et des formations professionnelles.

- Organisation de programmes de médiation familiale pour tenter de réintégrer les enfants dans leur famille lorsque cela est possible.

- Ateliers d'autonomisation : alphabétisation, formation à des métiers, activités sportives et artistiques.

- Soutien psychologique et juridique
- Accompagnement par des psychologues et travailleurs sociaux pour surmonter les traumatismes.

- Assistance juridique pour protéger les droits des enfants et les sortir des environnements abusifs.

2. Les défis persistants

- Manque de coordination

- o Absence de synergie entre les différents acteurs : administrations, ONG et familles.

- o Multiplication des efforts isolés, réduisant l'efficacité globale.

- Insuffisance des ressources

- o Nombre limité de centres d'accueil par rapport aux besoins.

- o Budget insuffisant pour financer des programmes de réinsertion sur le long terme.

- Stigmatisation sociale

- o Les enfants de la rue sont souvent perçus négativement, limitant leur intégration dans les écoles ou dans le marché du travail.

- Prévention insuffisante

- o Les causes structurelles, comme la pauvreté, le chômage et les dysfonctionnements familiaux, sont souvent ignorées dans les interventions.

- 3. Recommandations pour le futur

- o Renforcer les politiques de prévention

- o Lancer des programmes de soutien économique pour les familles vulnérables afin d'éviter que les enfants soient contraints de quitter leur foyer.

- o Promouvoir l'éducation dès le plus jeune âge avec des bourses scolaires et un accompagnement spécifique.

- Améliorer les infrastructures et le financement

- o Augmenter le nombre de centres d'accueil avec des services intégrés : santé, éducation, formation professionnelle.

- o Impliquer davantage le secteur privé pour financer des initiatives en faveur des enfants de la rue.

- Créer un système de suivi et d'accompagnement à long terme

- o Mettre en place un fichier national pour suivre les parcours des enfants pris en charge et évaluer les résultats des programmes.

- o Faciliter l'intégration dans le marché

du travail via des stages, formations certifiantes et partenariats avec des entreprises.

- Sensibiliser et mobiliser la société

- o Lancer des campagnes nationales pour lutter contre la stigmatisation et promouvoir une culture de solidarité envers les enfants en difficulté.

- o Encourager les citoyens à participer à des programmes de parrainage ou de mentorat.

Conclusion

La réinsertion des enfants en situation de rue au Maroc repose sur des efforts multisectoriels alliant prévention, prise en charge et accompagnement. Si des progrès significatifs ont été réalisés grâce aux initiatives des acteurs publics et privés, il reste essentiel de renforcer la coordination, d'augmenter les ressources et de s'attaquer aux causes profondes. Investir dans ces enfants, c'est investir dans l'avenir du Maroc, en construisant une société plus juste et inclusive.

Le rôle de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) dans le traitement de la problématique des enfants en situation de rue

Introduction :

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est un projet ambitieux initié par SM le Roi Mohammed VI en 2005, visant à améliorer les conditions sociales et économiques des populations vulnérables et marginalisées. Parmi les priorités de l'INDH figure la problématique des enfants en situation de rue, un défi social majeur menaçant le développement humain et la stabilité de la société. L'initiative s'efforce de proposer des solutions globales et durables à travers l'éducation, la formation professionnelle, la mise en place de centres d'accueil et de soins, ainsi que l'autonomisation économique des familles.

1. Fournir des centres d'accueil et de soins pour les enfants en situation de rue :

Création de centres d'hébergement temporaire :

L'INDH met en place des centres d'hébergement temporaires offrant aux enfants un environnement sûr, loin des dangers quotidiens tels que la violence et l'exploitation. Ces centres répondent à leurs besoins essentiels, notamment l'alimentation, l'habillement et les soins de santé.

Soutien psychologique et social :

Ces centres proposent des programmes de réhabilitation psychologique et sociale, incluant des séances individuelles et collectives dirigées par des spécialistes. L'objectif est d'aider les enfants à surmonter les traumatismes liés à la vie dans la rue.

Reconstruction des liens familiaux :

En complément des soins directs, les centres travaillent à restaurer les liens entre l'enfant et sa famille, lorsque cela est possible. Des soutiens matériels et moraux sont fournis aux familles pour garantir leur capacité à accueillir leurs enfants à nouveau.

2. Soutenir l'éducation et la réintégration scolaire :

Retour des enfants à l'école :

L'INDH facilite la réintégration des enfants dans le système éducatif en couvrant les frais de scolarité, les fournitures scolaires et les cours de soutien pour combler les lacunes éducatives.

Création de centres d'éducation non formelle :

Pour les enfants ayant quitté l'école depuis longtemps, l'INDH a mis en place des centres proposant des programmes flexibles axés sur les compétences de base (lecture, écriture, calcul). Ces centres servent de passerelles pour une réintégration progressive.

Formation professionnelle :

Pour les adolescents dépassant l'âge scolaire obligatoire, l'INDH offre des programmes de formation professionnelle dans divers domaines (menuiserie, couture, agriculture, électricité), afin de favoriser leur insertion dans le marché du travail.

3. Autonomiser les familles pour améliorer leurs conditions de vie :

Aide financière directe :

Face à la pauvreté extrême de nombreuses familles, l'INDH met en place des programmes d'aides financières pour répondre à leurs besoins de base et réduire la pression qui pousse les enfants dans la rue.

Création d'opportunités d'emploi durable :

L'initiative finance des projets générateurs de revenus, gérés par des familles vulnérables, pour leur permettre de sortir de la précarité économique.

Sensibilisation des familles :

Des ateliers et séminaires sont organisés pour sensibiliser les familles à leur rôle crucial dans la protection de leurs enfants et pour leur enseigner comment gérer les crises pouvant entraîner l'abandon des enfants.

4. Campagnes de sensibilisation et d'éducation :

Sensibilisation communautaire :

L'INDH mène des campagnes médiatiques pour changer la perception sociale des enfants de la rue, mettant en lumière les dangers de cette problématique et l'importance de la solidarité.

Éducation aux droits de l'enfant :

Les campagnes insistent sur les droits de l'enfant (éducation, protection, soins familiaux) et ciblent les familles, écoles et associations locales.

Mobilisation de la société civile :

L'INDH collabore avec des associations et ONG pour maximiser l'impact des campagnes de sensibilisation.

5. Renforcement des partenariats avec la société civile :

Financement des associations locales :

Une partie importante des ressources de l'INDH est dédiée au soutien des associations œuvrant pour la protection et la réinsertion des enfants.

Coordination entre acteurs :

L'INDH travaille en partenariat avec des institutions publiques, associations, entreprises privées et organisations internationales pour une approche intégrée et efficace.

Suivi et intégration des enfants :

Les associations partenaires assurent le suivi des enfants après leur sortie des centres pour garantir leur stabilité sociale et psychologique.

Impact positif de l'INDH :

1. Amélioration des conditions de vie : Les enfants bénéficient d'une meilleure qualité de vie grâce aux centres d'accueil, à l'éducation et aux soins.

2. Réduction de l'errance : Les programmes d'intégration scolaire et de formation professionnelle ont diminué le nombre d'enfants vivant dans les rues.

3. Renforcement de la cohésion sociale : En abordant la problématique des enfants en situation de rue, l'INDH contribue à renforcer les liens sociaux et la solidarité au sein de la société marocaine.

L'importance de la sensibilisation communautaire dans la lutte contre le phénomène des enfants des rues :

1. Changer la perception négative envers les enfants des rues :

Un des principaux facteurs qui aggravent le problème des enfants des rues est la perception négative qu'ils reçoivent de la société. Certains les considèrent comme une menace ou un fardeau social, renforçant ainsi leur marginalisation et les poussant davantage vers l'isolement et la déviance. Une prise de conscience collective est nécessaire pour reconnaître que ces enfants sont des victimes de conditions sociales et économiques difficiles, et non la cause de ces conditions. Changer cette perception exige la promotion d'un discours respectueux de la dignité des enfants et mettant en avant leur droit à la protection et aux soins.

2. Encourager les familles à assumer leurs responsabilités envers leurs enfants :

La famille joue un rôle central dans la vie des enfants. Cependant, certaines familles abandonnent leurs responsabilités en raison de la pauvreté ou de l'ignorance. La sensibilisation communautaire rappelle aux familles leurs res-

ponsabilités éducatives et sociales, et les informe de l'importance de créer un environnement sûr et stable pour leurs enfants, quelles que soient les difficultés économiques. Encourager les familles à collaborer avec les institutions compétentes aide à réduire le nombre d'enfants qui se retrouvent dans la rue.

3. Renforcer les valeurs de solidarité et de soutien mutuel dans la société :

Lutter contre le phénomène des enfants des rues n'est pas seulement la responsabilité des familles, mais aussi celle de toute la communauté. Il est essentiel de cultiver des valeurs de solidarité parmi les individus, de manière à favoriser une volonté constante d'aider les enfants en difficulté, que ce soit par un soutien matériel, psychologique ou social. Ces valeurs renforcent la cohésion sociale et rendent la société plus consciente de ses problèmes et plus apte à les résoudre.

Outils pour promouvoir le développement intellectuel :

1. Lancer des campagnes médiatiques et de sensibilisation intensives :

- Objectifs :

- o Mettre en lumière les causes réelles du phénomène des enfants des rues, présenter des solutions possibles et générer une large empathie communautaire.

- Moyens :

- o Les campagnes peuvent inclure des programmes télévisés, des annonces radiophoniques, des publications sur les réseaux sociaux, ainsi que des courts-métrages et des documentaires mettant en avant des histoires de réussite d'enfants sauvés et réintégrés dans la société.

- o Impact attendu :

- o Accroître la sensibilisation à l'importance de protéger ces enfants et inciter les individus et les institutions à contribuer à des solutions durables.

- 2. Organiser des conférences et ateliers pour toutes les catégories sociales :

- Publics ciblés :

- o Les conférences et ateliers peuvent être destinés aux familles, aux professionnels des institutions éducatives, aux associations civiles et aux jeunes.

- Thèmes abordés :

- o Les sujets peuvent inclure les droits de l'enfant, l'impact de la pauvreté et de la désintégration familiale sur les enfants, ainsi que le rôle de la société dans le soutien aux enfants en difficulté.

- Objectif :

- o Impliquer toutes les catégories sociales dans le débat et leur fournir les connaissances nécessaires pour prendre des mesures concrètes face à ce phénomène.

- 3. Impliquer les écoles et universités dans la diffusion de la culture des droits de l'enfant :

- Rôle des écoles :

- o Les écoles devraient être des lieux de sensibilisation aux droits de l'enfant pour les élèves et les enseignants, en intégrant des sujets sur les droits humains et les droits de l'enfant dans les programmes scolaires.

- Rôle des universités :

- o Les universités peuvent contribuer par des recherches scientifiques et des séminaires académiques qui analysent en profondeur le phénomène des enfants des rues et proposent des solutions pratiques basées sur des analyses sociales et économiques.

- Résultat attendu :

- o Créer une génération consciente et instruite, convaincue que la protection de l'enfant est une responsabilité collective, et disposant des outils intellectuels pour traiter ce phénomène efficacement.



Par Dr Zouhair Qamari
Chercheur en sociologie

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE
DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRE
DES PRIX

N° : 05/CEO/2025
Le 23 Avril 2025 à 11h 00 min, il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des prix relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 05/CEO/2025, relatif à l'achat de PETIT MATÉRIEL D'ENTRETIEN (ECLAIRAGE PUBLIC).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trente-quatre mille deux cents dirhams et zéro centime (34 200,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de six cent cinquante dirhams et zéro centime (650,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 1935/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CERCLE DE GUERCIF
CAIDAT ASSABBAB
COMMUNE
D'ASSABBAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL

N°01/2025/CA
Le Mercredi 30 Avril 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la commune Assabbab Province de Guercif, à l'ouverture des prix relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° : 01/2025/CA, pour : TRAVAUX POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR CHOUHUYA, COMMUNE ASSABBAB - PROVINCE DE GUERCIF - (FOURNITURE, TRANSPORT ET POSE DE

CONDUITES D'ADDUCTION, CONDUITE DE DISTRIBUTION ET LA CONSTRUCTION DES BORNES FONTAINES).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Trente neuf Mille Six Cent Soixante-Quatre Dirhams 67 Centimes (539 664,67 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams (9 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1936/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية

وإية جهة الدار البيضاء
صالة الأمم برشد
بالقوة سيدي رحال الشاطئ
جماعة سيدي رحال الشاطئ
مصلحة التصريف

إعلان بإيداع

ينهي السيد رئيس المجلس الجماعي لسيدي رحال الشاطئ بإقليم برشيد، إلى علم العموم أن مشروع التصميم المرجح المتعلق بإعادة هيكلة حي الشرف (قطاع A1 و A2) وشابطة، قد تم اداعه بقدر جماعة سيدي رحال الشاطئ.

و ذلك خلال فترة مدتها 15 يوما ابتداء من 04 أبريل 2025... إلى 18 أبريل 2025

و إن ملأنا و سجلا سيوضعان لهذا الغرض في مشاغل العموم، قصد إبراج ملاحظاتهم و ذلك بالنسب المقر و أثناء أوقات العمل الرسمية.

N° 1934/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
N° 011/2025/CHUIRC

ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE: « RESPIRATEURS DE RÉANIMATION » POUR : L'HOPITAL IBN ROCHD, L'HOPITAL 20 AOUT 1953 ET L'HOPITAL MERE-ENFANT ABDERRAHIM HAROUCHI

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°011/2025/CHUIRC relatif à « L'ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE: « RESPIRATEURS DE RÉANIMATION » POUR : L'HOPITAL IBN ROCHD, L'HOPITAL 20 AOUT 1953 ET L'HOPITAL MERE-ENFANT ABDERRAHIM HAROUCHI » comme suit:

- Suppression de la mention "10 KG de chaux saoudie" du descriptif technique du lot n° 1 « RESPIRATEUR DE RÉANIMATION ADULTE ET PÉDIATRIQUE TYPE 1 » figurant sur le cahier des prescriptions spéciales et l'annexe 4 du Règlement de consultation.

- Ainsi la date d'ouverture des prix prévue le 08 Avril 2025 à 09 h 30 min est reportée au 15 Avril 2025 à 09 h 30 min.

N° 1933/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 28ZAG/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 29 Avril 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Draa-Taïfaleet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des prix relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COTS DES PRESTATIONS DMS ETC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
28ZAG/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 06 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, REPARTIS SUR 04 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 247 592,00 Un Million Deux Cent Quarante Sept Mille Cinq Cent Quarante Vingt Deux	24 000,00 Vingt Quatre Mille

Les dossiers de l'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 1932/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MARRAKECH
COMMUNE DE TIT MELLA
PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES MARCHÉS
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

LE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE TIT MELLA.
Le programme prévisionnel des marchés sur le secteur d'ouvrage de la commune de Tit Mellal envisagé de lancer pour l'année budgétaire 2025 est le suivant:

1-Fournitures

N°	SICRE	OBJET DES FOURNITURES	Lieu de Livraison	Mode de paiement	Date limite pour le soumissionnaire	Modalités de soumission		Régime de paiement
						Appel d'offres	Appel d'offres simplifié	
1	FOURNITURES	ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES A USAGE ALIMENTAIRE DE FOCURE DES INSTITUTIONS SCOLAIRES A LA COMMUNE DE TIT MELLA.	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
2		Équipement de cuisine scolaire	Centre Scolaire	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
3		ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUES	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
4		Achat de fournitures électriques (éclairage public)	Quartier Communal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
5		achat d'un matériel agricole	Quartier Communal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P

2-Services

N°	Type de Service	Objet du Service	Lieu de prestation	Mode de paiement	Date limite pour le soumissionnaire	Modalités de soumission		Régime de paiement
						Appel d'offres	Appel d'offres simplifié	
1	Études	Études générales	COMMUNE DE TIT MELLA	Appel d'offres	07/04/2025 09h	D	A	P
2		Études Techniques	COMMUNE DE TIT MELLA	Appel d'offres	07/04/2025 09h	D	A	P

3-Travaux

N°	OBJET DE TRAVAIL	Nature des Travaux	Lieu d'Éxecution	Mode de paiement	Date limite pour le soumissionnaire	Modalités de soumission		Régime de paiement
						Appel d'offres	Appel d'offres simplifié	
8	TRAVAUX	Travaux de construction et d'aménagement de Centre de Tit Mellal	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
9		Aménagement des espaces verts	Quartier de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
10		Travaux d'aménagement du Terrain de Proximité à Hay Elouadi de la Commune de Tit Mellal	Hay Elouadi	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
11		Modernisation d'un Terrain de proximité à la Maison des Jeunes à Tit Mellal	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
12		Aménagement et isolation des Bâtimens administratifs	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
13		Refaction et aménagement des voies à Tit Mellal	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
14		Renforcement et entretien des voies à la Commune de Tit Mellal	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
15		Aménagement du refuge central au lieu des Lyons des Habitants et résidents de la commune de Tit Mellal	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
16		Construction et aménagement de la voie 10 et Tranche 100 à la Commune de Tit Mellal	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
17		Travaux d'entretien et aménagement de la voie 100 à Tit Mellal	Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
18		Travaux d'entretien et aménagement de BOLLIVIERE ATJAHAD à TIT MELLA.	Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
19		Travaux d'entretien et aménagement de BOLLIVIERE MY FOUSSAY à TIT MELLA.	Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
20		TRAVAIL DE DÉLAIÉ ET CARRIAGE À TIT MELLA.	Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
21		RENFORTICMENT ET ENTRETIEN DES VOIES	Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P
22	Renforcement du réseau électrique public à la Commune de Tit Mellal	Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P	
23	ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF DE LA COMMUNE DE TIT MELLA.	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P	
24	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES BLOCS SANITAIRES DU MARCHE MUNICIPAL DE TIT MELLA.	Commune de Tit Mellal	APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ	07/04/2025 09h	D	A	P	

Chef de la Division des Affaires Administratives et Contentieuses, Chef de la Division d'Urbanisme, Affaires Techniques, et Marchés Publics, Le Président de la Commune de Tit Mellal



N° 214/PC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation nationale et de la formation
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Sous-Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/INV/2025 Du 16/04/2025 à 10H00

Le 16 AVRIL 2025 à 10:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié sur offres de prix n°: 02/INV/2025 ayant pour Objet: LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT. EN ONZE (11) LOTS COMME SUIV :

Lot N°	L'Objet de Chaque Lot	Estimation des coûts des prestations Lot	Le cautionnement prévisible en DH
1	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de Oase (11) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroudant. (Lot 01)	92 000,00 DH (QUATRE-VINGT DOUZE MILLE QUATRE-CENT DHS)	1500,00 DH MILLE CINQ-CENT DHS
2	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de Dks (10) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroudant. (Lot 02)	34 000,00 DH (QUATRE-VINGT QUATRE MILLE)	1500,00 DH MILLE CINQ-CENT DHS
3	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de Hald (06) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroudant. (Lot 03)	47 200,00 DH (SOIXANTE-SEPT MILLE DEUX CENT DHS)	1000,00 DH MILLE DHS
4	Les études techniques et le suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de Dks (10) établissements scolaires pionniers, relevant de la Direction Provinciale de L'AREF SM à Taroudant. (Lot 04)	34 000,00 DH (QUATRE-VINGT QUATRE MILLE)	1500,00 DH MILLE CINQ-CENT DHS

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Il est exigé de produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément D14, D15, D16. Dans le dossier technique.

N° 1937/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation nationale et de la formation
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Sous-Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 04/2025/EXP en Quatre lots

« Séance publique »

Le 30/04/2025 à 10H00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°: 04/2025/EXP pour :

Lots	Objet	Estimation	Cautionnement Prévisible
Lot-01	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU ET FOURNITURES POUR MATERIEL INFORMATIQUE ET REPROGRAPHIE DESTINEES AUX SERVICES ADMINISTRATIFS RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT.	117 810,00 DHS (CENT DIX-SEPT MILLE HUIT CENT DIX DHS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES)	2 000,00 DHS (DEUX MILLE DHS)
Lot-02	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU ET FOURNITURES POUR MATERIEL INFORMATIQUE ET REPROGRAPHIE DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (PRIMAIRE) RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT.	1 399 585,20 DHS (UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT DEUX-NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT CINQ DHS ET VINGT CENTIMES)	27 500,00 DHS (VINGT SEPT MILLE CINQ-CENT DHS)
Lot-03	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU ET FOURNITURES POUR MATERIEL INFORMATIQUE ET REPROGRAPHIE DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (SECONDAIRE COLLEGIAL) RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT.	735 668,00 DHS (SEPT CENT TRENTES-CINQ MILLE SIX CENT SOIXANTE-HUIT DHS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES)	14 500,00 DHS (QUATORZE MILLE CINQ-CENT DHS)
Lot-04	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU ET FOURNITURES POUR MATERIEL INFORMATIQUE ET REPROGRAPHIE DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (SECONDAIRE QUALIFIANT) RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT.	419 379,20 DHS (QUATRE CENT DEUX-NEUF MILLE TROIS-CENT SOIXANTE-DEUX-NEUF DHS ET VINGT CENTIMES)	8 000,00 DHS (HUIT MILLE DHS)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .

- Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Coopérative, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 1940/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation nationale et de la formation
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Sous-Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/2025-INV/BG (EN LOT UNIQUE).

« Séance publique »

Le 28 Avril 2025 à 10:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°: 02/2025-INV/BG pour :

OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement prévisible
TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'ENGAZONNEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED BERHIL - PROVINCE DE TAROUDANT.	5 572 572,00 DH (TTC) CINQ MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DOUZE DHS	Cent mille dirhams, (100 000,00 DH)

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma.
- Une visite du site sera organisée, conformément à l'article 26 du Décret n° 2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics selon l'heure et à l'adresse indiqués ci-dessous :

Date et Heure	Adresse du site
15/04/2025 à 11H00 heures	TERRAIN DE FOOTBALL A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED BERHIL - PROVINCE DE TAROUDANT.

- la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigé
Secteur O : Revêtement	Classé1	O2 : Travaux de revêtement spéciaux.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 1938/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation nationale et de la formation
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Sous-Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 03/2025/EXP en trois lots

« Séance publique »

Le 29/04/2025 à 10H00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n°: 03/2025/EXP pour :

Lots	Objet	Estimation	Cautionnement Prévisible
Lot 01	ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT	1 715 400,00 Un Million sept Cent quinze Mille quatre-cent DHS.	30 000,00 TRENTE MILLE DHS
Lot 02	ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT	709 688,00 SEPT CENT QUATRE-VINGT NEUF MILLES SIX CENT QUATRE-VINGT HUIT DIRHAMS	15 000,00 QUINZE MILLE DIRHAMS
Lot 03	ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT	422 904,00 QUATRE CENT VINGT DEUX MILLES NEUF CENT QUATRE DHS	8 000,00 HUIT MILLES DHS

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .

- Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Coopérative, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 1939/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHJA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION
DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
07/BG/2025

Le : 14/04/2025 à 11H; Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Bahja, au bureau n°21; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N° 7/BG/2025 du 14/04/2025 à 11 H, pour : ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAUX POUR LES BESOINS DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHJA Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :342831.00Dhs TTC (Trois cent quarante-deux mille huit cent trente et un Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:6800.00 Dhs(six mille huit cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province Chtouka Ait Bahja, au plus tard le 13/04/2025 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt)ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 1941/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE D'OUED-ZEM
CAIDAT SMAALA
COMMUNE OD AISSA

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL N°
05/2025

Séance Publique
 Le lundi 28/04/ 2025 à 11.00 H du matin, il sera procédé au bureau du président de la commune OD AISSA à l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres ouvert national ; sur offres de prix ; relatifs à la gestion délégué du souk hebdomadaire JAMAA SMAALA et ses composantes, Commune OD AISSA cercle d'Oued-Zem caïdat de Khouribga, au titre des années : 2025-2026-2027. lot unique

- Emplacement du souk Hébdomadaire, autres locaux (fondouk et parking),et souk a bestiaux
- Cautionnement provisoire est fixé à : 100.000,00 dhs.
- Le Prix d'ouverture du droit d'exploitation annuel : 726.000,00Dhs.
- Le dossier d'appels d'offres peut être retirés auprès du bureau du régisseur de la Commune OD AISSA ou doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les concurrents peuvent : - Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'orde de la commune . - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début

de la séance ,et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics .
 • Les pièces justificatives à fournir son celles prévues par l'article 12 de cahier de charge et de l'article 6 du règlement de consultation
N° 1942/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE D'OUED-ZEM
CAIDAT SMAALA
COMMUNE OD AISSA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° 06/2025

Séance Publique
 Le lundi 28/04/ 2025 à 12.00 H du matin, il sera procédé au bureau du président de la commune OD AISSA à l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres ouvert national ; sur offres de prix ; relatifs à la gestion délégué du "ABATOIR " JAMAA DES SMAALA et ses composantes, Commune OD AISSA cercle d'Oued-Zem caïdat des Smaala Province de Khouribga, au titre des années : 2025-2026-2027. lot unique
 • Emplacement du abattoir,
 - Cautionnement provisoire est fixé à : 15.000,00 dhs.

- Le Prix d'ouverture du droit d'exploitation annuel : 84.000,00Dhs.
 • Le dossier d'appels d'offres peut être retirés auprès du bureau du régisseur de la Commune OD AISSA ou doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
 • Les concurrents peuvent : - Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'orde de la commune . - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics .
 • Les pièces justificatives à fournir son celles prévues par l'article 12 de cahier de charge et de l'article 6 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
COMMUNE
DE TIOUGHZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 01/2025

Le 28 /04/2025 à 10 Heures, il sera procédé à la salle des réunions, sis au siège de la commune TIOUGHZA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 01/2025 du pour objet : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR BRANCHEMENT INDIVIDUELS DE HUIT DOUARS RELEVANT DE LA COMMUNE TIOUGHZA PROVINCE DE SIDI IFNI Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.200.000,00 dhs (un million deux cent mille dirhams) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 18 000,00 DH (DIX HUIT MILLE DIRHAMS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de consultation.
N° 1944/PA



Société de développement local
CASABLANCA BAÏA S.A.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet De l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Estimation TTC	Cautionnement provisoire En dirhams
N°1940CB/07/2025	ACHAT DE PETIT MATERIEL ET ARTICLES SPÉCIALISÉS POUR LES ACTIVITÉS DE LA LUTTE CONTRE LES ANIMÉS ÉBRANTÉS	Le 28/04/2025 à 11 heures	294 120,00 DH	5 880,000DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.
 Les soumissionnaires peuvent :
 - Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
 - Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
 - Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
 La société CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
 Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° 215/PC



Société de développement local
CASABLANCA BAÏA S.A.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet De l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Estimation en DH TTC	Cautionnement provisoire En dirhams
N°1940CB/07/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'EXTENSION DES CASSERS DE LA DÉCHARGE CONTRÔLÉE DE CASABLANCA (zone de parking-cour N°4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA	Le 25/04/2025 à 11 heures	12 136 800,00 DH	242 700,000DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.
 Les soumissionnaires peuvent :
 - Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
 - Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
 - Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 08/04/2025 à 10 Heures, à la décharge contrôlée de Casablanca.
 N° Tél : 06.91.80.59.18

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
 La société CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
 Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° 216/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE SOUKKRA
 COMMUNE DE SOUKKRA
 DIRECTION DES SERVICES
 DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX

PROGRAMME PRÉVISIONNEL
 TRIENNAL

Matrice d'ouvrage / Commune Soukkras
 Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que le Commune Soukkras envisage de passer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années ultimes est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux :

Année budgétaire 2025

N°	Objet de l'appel d'offre	Estimation prévisionnelle du coût de la prestation en dir	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mode de publication	Observation
1	Entretien courant de voirie	5 000 000,00	Voies communales			
2	Aménagement de la portion de la route nationale 203 reliant l'avenue 43 et la Grande de la Ville Souk	400000	de la route nationale 203 reliant l'avenue 42 et la Grande de la Ville Souk			
3	Construction des terrasses de propreté	907000,13	Lallaïya - Oudal moult haoui - Oudal les amarr - Bousguilla - El'oul hahel - el-helou -	AOO National	Marché tendu	
4	Équipement et maintenance de la SPWAF	4 000 000,00	SPWAF			Écarté
5	Aménagement des routes et des ruelles avec des stabilisateurs de chaux hydraulique et verte	1 000 000,00	Routes et ruelles communales			Écarté
6	Entretien d'entretien d'entretien public	200 000,00	Routes d'entretien public de Soukkras	AOO Municipal		

Prestations éligibles des principaux projets que le Commune Soukkras envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années ultimes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet de l'appel d'offre	Lieu d'exécution
1	Entretien courant de voirie	Voies communales
2	Entretien et réparation courants de réseaux et installations	Réseaux d'entretien public de Soukkras
3	Construction des terrasses de propreté	Lallaïya - Oudal moult haoui - Oudal les amarr - Bousguilla - El'oul hahel - el-helou -
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	divers services communales
5	Deviation et construction des voiries d'aménagement	Voies d'aménagement urbaine de Soukkras

Année budgétaire 2027

N°	Objet de l'appel d'offre	Lieu d'exécution
1	Entretien courant de voirie	Voies communales
2	Entretien et réparation courants de réseaux et installations	Réseaux d'entretien public de Soukkras
3	Construction des terrasses de propreté	Lallaïya - Oudal moult haoui - Oudal les amarr - Bousguilla - El'oul hahel - el-helou -
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	divers services communales
5	Deviation et construction des voiries d'aménagement	Voies d'aménagement urbaine de Soukkras

b) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet de l'appel d'offre	Estimation prévisionnelle du coût de la prestation en dir	Lieu de service	Mode de passation	Mode de publication	Observation
1	Équipement des services siège communal et services administratifs	5 000 000,00		AOO International		Écarté
2	Fourniture pour matériel technique et informatique	500 000,00				Écarté
3	Fourniture de fournitures, produits d'impression, papeterie et imprimés	500 000,00				Écarté
4	Achat de matériel	200 000,00				Écarté
5	Achat de matériel	20 000,00				Écarté
6	Matériel informatique logiciel et services informatiques	147000,00				Écarté
7	Achat de petit matériel de signalisation	20 000,00				Écarté
8	Achat de petit matériel technique de décoration et de paramentation	500 000,00	Siège communal et services administratifs			Écarté
9	Matériel des agents / état civil	50 000,00				Écarté
10	Matériel technique et matériel de l'entretien	400000,00				Écarté
11	Achat matériel de files et de paramentation	1020000,00				Écarté
12	Achat de petit matériel divers	30 000,00				Écarté
13	Bâches de files et registres divers	80 000,00				Écarté
14	Achat d'articles et de plaques	30 000,00				Écarté
15	Achat de produits et accessoires	200 000,00				Écarté
16	Produits d'entretien pour le B.N.A., centres hospitaliers et dispensaires	100 000,00	Service d'entretien	AOO Municipal	Marché tendu	Écarté
17	Achat de produits pour distribution	100 000,00				Écarté
18	Achat de petit matériel technique de décoration et de paramentation	600 000,00	Service municipal			Écarté
19	Logiciels de files, registres et services	400000,00				Écarté
20	Logiciels de services	300000,00				Écarté
21	Plans de nettoyage et paramentation pour les véhicules et engins	200000,00				Écarté
22	Achat de petit matériel de vaccination	170000,00				Écarté
23	Achat de petit matériel pour le B.N.A.	200000,00				Écarté
24	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.N.A., centres hospitaliers et dispensaires	700 000,00	Service d'entretien			Écarté
25	Achat de files ambulances	700 000,00				Écarté

Prestations éligibles des principaux projets que le Commune Soukkras envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années ultimes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet de l'appel d'offre	Lieu d'exécution
1	Fourniture pour matériel technique et informatique	Siège communal et services administratifs
2	Fourniture de fournitures, produits d'impression, papeterie et imprimés	
3	Achat de matériel	
4	Achat de matériel	
5	Matériel informatique logiciel et services informatiques	
6	Achat de petit matériel de signalisation	
7	Achat de petit matériel technique de décoration et de paramentation	
8	Matériel et matériel de files	
9	Matériel des agents / état civil	
10	Matériel technique et matériel de l'entretien	
11	Achat de petit matériel divers	
12	Bâches de files et registres divers	
13	Achat d'articles et de plaques	

16	Achat de produits et accessoires	Service d'entretien
17	Produits d'entretien pour le B.N.A., centres hospitaliers et dispensaires	
18	Achat de produits divers	
19	Achat de produits pour distribution	
20	Achat de petit matériel technique de décoration et de paramentation	Service municipal
21	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.N.A., centres hospitaliers et dispensaires	Service d'entretien
22	Achat de produits de vaccination	
23	Achat de files ambulances	
24	Achat de files ambulances	

Année budgétaire 2027

N°	Objet de l'appel d'offre	Lieu d'exécution
1	Fourniture pour matériel technique et informatique	Siège communal et services administratifs
2	Fourniture de fournitures, produits d'impression, papeterie et imprimés	
3	Achat de matériel	
4	Achat de matériel	
5	Matériel informatique logiciel et services informatiques	
6	Achat de petit matériel de signalisation	
7	Achat de petit matériel technique de décoration et de paramentation	
8	Matériel et matériel de files	
9	Matériel des agents / état civil	
10	Matériel technique et matériel de l'entretien	
11	Achat de petit matériel divers	
12	Bâches de files et registres divers	
13	Achat d'articles et de plaques	
14	Achat de produits et accessoires	
15	Produits d'entretien pour le B.N.A., centres hospitaliers et dispensaires	Service d'entretien
16	Achat de produits divers	
17	Achat de produits pour distribution	
18	Achat de petit matériel technique de décoration et de paramentation	Service municipal
19	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.N.A., centres hospitaliers et dispensaires	Service d'entretien
20	Achat de produits de vaccination	
21	Achat de files ambulances	
22	Achat de files ambulances	

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet de l'appel d'offre	Estimation prévisionnelle du coût de la prestation en dir	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mode de publication	Observation
1	Location de matériel de transport et engins	200 000,00	Travaux communaux			Écarté
	Travaux municipaux	100000,00				Écarté
	Travaux généraux	100000,00				Écarté
2	Entretien et réparation courants de matériel informatique	200 000,00	Siège communal et services			Écarté
3	Travaux d'entretien des routes	40 000,00		AOO Municipal	Marché tendu	Écarté
4	Location de matériel des files	200 000,00	Service municipal			Écarté
5	Travaux d'entretien de maintenance et de réparation	200 000,00				Écarté
6	Travaux d'entretien artistique et culturel	400 000,00				Écarté
7	Assurances locales et responsabilité civile	20 000,00				Écarté
	Assurances des fonctionnaires et agents	300000,00				Écarté
8	Entretien courant d'espaces verts, jardins et bords	5 000 000,00	Espaces verts, jardins et bords	AOO International		Écarté
9	Versement au profit des entreprises ou contre partie des services fournis aux communes liés à la garde, jettis, nettoyage et les jardins publics	50 000,00	Siège communal et services	AOO Municipal	Marché tendu	Écarté
	Entretien courant de bâtiments administratifs	200000,00	Siège communal et services			Écarté

Prestations éligibles des principaux projets que le Commune Soukkras envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années ultimes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet de l'appel d'offre	Lieu d'exécution
1	Location de matériel de transport et engins	Travaux communaux
2	Entretien et réparation courants de matériel informatique	Siège communal et services
3	Travaux d'entretien des routes	Service municipal
4	Location de matériel des files	
5	Travaux d'entretien de maintenance et de réparation	
6	Travaux d'entretien artistique et culturel	
7	Assurances locales et responsabilité civile	
8	Entretien et réparation courants de réseaux et installations d'électricité	Réseaux d'entretien public de la commune
9	Versement au profit des entreprises ou contre partie des services fournis aux communes liés à la garde, jettis, nettoyage et les jardins publics	Siège communal et services

Année budgétaire 2027

N°	Objet de l'appel d'offre	Lieu d'exécution
1	Location de matériel de transport et engins	Travaux communaux
2	Entretien et réparation courants de matériel informatique	Siège communal et services
3	Travaux d'entretien des routes	Service municipal
4	Location de matériel des files	
5	Travaux d'entretien de maintenance et de réparation	
6	Travaux d'entretien artistique et culturel	
7	Assurances locales et responsabilité civile	
8	Entretien et réparation courants de réseaux et installations d'électricité	Réseaux d'entretien public de la commune
9	Versement au profit des entreprises ou contre partie des services fournis aux communes liés à la garde, jettis, nettoyage et les jardins publics	Siège communal et services

Montant total : 39901409,72 dir

30% de montant total = 11 970 422,91 dir

N° 217/PC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL**

N° 01 /DPDPM/ 2025
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Lundi 28 Avril 2025 à 10 heures 30mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime à Hay Nahda II - avenue Mohammed Bel Hassan El Oazzani BP 5131Taka-doum - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 1/DPDPM/2025 du Lundi 28 Avril 2025 pour : la conception et l'impression des documents de communication pour le compte de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma et ce conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 134 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics; L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent dix neuf mille neuf cents dirhams toutes taxes comprises (219.900,00 Dhs TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille neuf cents dirhams (3.900,00Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles n° 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 du décret suscit. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 1946/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication

Département
de la Culture
Direction Régionale de la
Culture

Tanger-Tétouan-
Al Hoceïma
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX

N° 04/2025/DRCTTH
Le Mardi 15 Avril 2025 à 10h. Il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° : 04/2025/DRCTTH, ayant pour objet : Travaux d'entretien et réparation des bâtiments administratifs des sites archéologiques : VILLA PÉDICARIS, KSAR SGHIR, MZORA ET LIXUS relevant de la Direction Régionale de la Culture région de Tanger Tétouan Al Hoceïma.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Sept cent quarante deux mille vingt dirhams et zéro centimes toutes taxes comprises. 742 020,00 DH TTC

• Le cautionnement provisoire est de : Quatorze mille Dirhams : 14 000,00 DH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret relatif des marchés publics n°2-22-431. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1947/PA

Royaume du Maroc
Université Chouaib
Doukkali
El Jadida
École Supérieure
de Technologie
de Sidi Bennour
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIÉ
SUR OFFRE DE PRIX
N°01/ESTSB/2025
(Séance publique)

Il sera procédé, le Mardi 15 avril 2025 à 12h00, au siège de l'Université Chouaib Doukkali, sis à, Avenue Jabran Khalil Jabran, B.P. 299-24000, El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National Simplifié sur Offre des Prix N°01/ESTSB/2025, portant sur :

1. Objet du marché
La concession de la gestion des buvettes de l'École Supérieure de Technologie de Sidi Bennour (Lot unique).

2. Retrait du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le Portail des Marchés Publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

3. Estimation du coût des prestations
Le montant prévisionnel des prestations, établi par le maître d'ouvrage, est fixé à quarante mille dirhams toutes taxes comprises (40.000,00 DH TTC).

4. Cautionnement provisoire
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à Huit cents dirhams (800,00 DH).

5. Modalités de soumission
Les concurrents doivent soumettre leurs dossiers exclusivement par voie électronique via le Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers doivent être conformes aux articles 30 à 34 et 135 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

6. Visite des lieux (facultative)

Une visite des lieux facultative des buvettes est prévue le Mercredi 09 avril 2025 à 10h00 au siège de l'École Supérieure de Technologie, sis à, Avenue Av. Des FAR, Sidi Bennour. Une attestation de visite des lieux leur sera délivrée une fois la visite effectuée.

7. Informations complémentaires

Pour toute précision supplémentaire, les candidats sont invités à consulter le dossier d'appel d'offres disponible sur le Portail des Marchés Publics.

N° 1948/PA

Royaume du Maroc
Université Chouaib
Doukkali
El Jadida
École Supérieure
de Technologie
de Sidi Bennour
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
Simplifié N°
02/ESTSB/2025

Le Mardi 15 avril 2025 à 11h00, il sera procédé, à la Salle des Réunions de l'Université Chouaib Doukkali, sis à, Avenue Jabran Khalil Jabran, B.P. 299-24000, El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National Simplifié sur Offre des Prix N° 02/ESTSB/2025, relatif aux Prestations de Restauration au profit des Invités de l'École Supérieure de Technologie de Sidi Bennour.

Objet :
Prestations de Restauration au profit des Invités de l'École Supérieure de Technologie de Sidi Bennour.

Le Dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'Adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'Estimation du Minimum des Coûts des Prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée comme suit : 101 592,00 DHS TTC (Cent et Un Mille Cinq Cents Quatre-vingt-douze Dirhams TTC).

L'Estimation du Maximum des Coûts des Prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée comme suit : 114 036,00 DHS TTC (Cent Quatorze Mille Trente Six Dirhams TTC).

Le Cautionnement Provisoire est fixé comme suit : 2 000,00 DHS (Deux Mille Dirhams)

Le Contenu, la Présentation ainsi que le Dépôt des Dossiers des Concurrents doivent être conformes aux Dispositions des Articles 30 à 34 et 135 du Décret relatif aux Marchés Publics.

Les Concurrents doivent déposer leurs Dossiers par voie électronique via le Portail des Marchés Publics, accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les Pièces Justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N° 6 du Règlement de Consultation.

N° 1949/PA

Royaume du Maroc

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau

Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°54/INDH/F/2025

Le 19/05/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan EL Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix relatif à l'achat de 14 ambulances dans la cadre de l'INDH : programme d'impulsion du capital humain des générations montantes -Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 74.000,00 dhs (Soixante quatorze Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3.864.000,00 dh T.T.C.(trois millions huit cent soixante-quatre mille Dirhams Toutes Taxes

Comprises).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques demandés sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception à la division susmentionnée ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ainsi qu'ils peuvent être déposés par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1950/PA

Royaume du Maroc

Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
ALMAJMAH ALMAGHRIBIYAH
وزارة التجهيز والماء
ALWAZARA ALTAJHIZ WA ALMA'AL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 02/DSF/2025**

Le mardi 29 avril 2025 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de la Stratégie et du Financement relevant du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, sis Quartier Administratif, Rabat-Chellah à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n°02/DSF/2025 sur offres de prix pour la réalisation d'une étude relative à l'élaboration des procédures de travail nécessaires pour le déploiement de l'activité du contrôle de gestion au niveau du Ministère de l'Équipement et de l'Eau et la mise en place des Tableaux de Bord de pilotage stratégique de la performance.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quinze Mille dirhams (15 000,00 DHS)**.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Neuf cent vingt-quatre mille dirhams TTC (924 000,00 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma, et ce conformément aux dispositions de l'Arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1945/PA

PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE D'EL JADIDA
CAIDAT D'OULED
AESSA
COMMUNE SIDI ABED
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRE
DE PRIX N° : 05/2025

Le Mardi 29 Avril 2025 à partir de 11h : 00 min , il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Sidi Abed , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° : 05/2025 Dont l'objet :

Travaux De Construction De Vestiaires Et un Mur De Clôture Au Terrain De Sport De Proximité Du Douar Ouled Moussa Hammou à La Commune Sidi Abed.

Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SEPT MILLES DIRHAMS (7 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Trois Cent Soixante Quinze Mille Cents Vingt Dirhams 00 Cts TTC . (375 120,00 DHS TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 ; 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés public de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1951/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE

N°: 06/2025/INDH/PSK
Le 14 Avril 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis Avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°06/2025/INDH du 14/04/2025, pour l'achat et installation des équipements espace gaming au profit des maisons des Jeunes Jorf El Melha/ Dar Gueddari/ M.Bel Ksiri / Had Koutar et Sidi Kacem - Province de Sidi Kacem- lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent trente neuf mille quatre cent

vingt deux dirhams 00 cts (739 422,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille (14 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 1952/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°: 08/2025/PSK

Le 28 Avril 2025 à 11H00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis Avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°08/2025/INDH du 24/04/2025, pour l'achat de 09 bus de transport scolaire au profit des communes de la Province -Province de Sidi Kacem-lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions huit cent quatre vingt huit mille dirhams 00 cts (3 888 000,00) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante dix sept mille (77 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, n°1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans la division du Budget et marchés de la Province de Sidi Kacem au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 1953/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° :02/2025/INDH/PAZ
Le 28 Avril 2025 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Aménagement piste menant au douar Tighmert et construction pont sur Oued Ghzeif à la C.T Tifni, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions sept cent dix mille neuf cent vingt-quatre dirhams, 00 Cts (4.710.924,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre vingt quatorze mille dirhams, 00 Cts (94.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1954/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° : 03/2025/INDH/PAZ
Le 28 AVRIL 2025 à 11H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

- Acquisition des équipements au profit du conservatoire d'Azilal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Soixante-Quatorze Mille Deux Cent Soixante-Quatre Dirhams, 00 cts (474 264,00 dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams, 00 Centimes, 00 Cts (9 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1955/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.H.F
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° :04/2025/INDH/PAZ
Le 28 Avril 2025 à 12h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : construction de 105 unités préscolaires au niveau des communes relevant de la Province d'Azilal:

•Lot1 : construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : zaouit abensal , agoudi Nikhir , Tamda noumercid , Tabant , Ait Bouelli , Ait Abbass , Ait Hamed .

•Lot 2 : construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala , Moulay aissa ben idriss , Tacounza , bni hassan , Brou , foun jemaa , tabia , Ait Taguella ,

•Lot 3 : construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : AIT MAJIDEN , ouaoula , Ait Blal ,SIDI Boukhlef, Tifni , Tisqui , Rfala ,

•Lot 4 : construction de 27 unités préscolaires au niveau des communes : Anzoua,ait tamli,ait ouldiss,tidili fetouaka, sidi yaacoub,bilouguit ,anergui ,ait mazigh , ouaouizeght , ait ouakbi , bnayat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

•Lot 01 : Sept millions quarante-sept mille six cents vingt-deux dirhams,80 Cts (7.047.622,80 DH).

•Lot 02 : Six millions huit cents soixante-dix-neuf mille six cents dirhams, 00 Cts (6.879.600,00 DH).

•Lot 03 : Six millions six cents quarante-cinq mille six cents dirhams, 00 Cts (6.645.600,00 DH).

•Lot 04 : Sept millions trois cents douze mille six cents quatre-vingts dirhams, 00 Cts (7.312.680,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

•Lot 1 : Cent quarante mille dirhams, 00 Cts (140.000,00 DH)

•Lot 2 : Cent trente-sept mille dirhams, 00 Cts (137.000,00 DH)

•Lot 3 : Cent trente-deux mille dirhams, 00 Cts (132.000,00 DH)

•Lot 4 : Cent quarante-cinq mille dirhams, 00 Cts (145.000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1956/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE

N° :06/2025/INDH/PAZ
Le 29 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour la construction de 2 douar Talib au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal.

•Lot 1 :Etude Architecturale et suivi des travaux pour la construction de dar Talib à la commune d'Anergui , Province Azilal .

•Lot 2 :Etude Architecturale et suivi des travaux pour la construction de dar Talib à la commune de Tabaroucht ,Province Azilal .

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

•Lot 1 : Un million neuf cent mille dirhams, 00 Cts (1.900.000,00 DH HT).

•Lot 2 : Un million neuf cent mille dirhams, 00 Cts (1.900.000,00 DH HT)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis sont au choix des architectes :

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit remis au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 1957/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° : 10/2025/INDH/PAZ
Le 29 Avril 2025 à 11 Heures ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Etudes techniques et suivi des travaux pour la Construction de Dar Al Oumouma (Nouvelle génération) Ait Attab à la commune de Moulay Aissa ben Driss et Construction d'un centre pour les personnes en situation handicap à la commune de Foun Jemaa, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (Soixante-douze mille Dirhams TTC). 72 000,00 DHS TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Quatre cents Dirhams TTC (1400,00 DHS).

Certificat d'agrément exigé : D14, D15 et D16

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1958/PA

Etude de Maître Khalil MOUTTAHID Notaire à Oujda Bd Med V Imm Baraka Ier Etage n°6, Tel 05.36.70.44.66 -LA SOCEITE AGDALITO = S.A.R.L.A.U Siège social : Oujda, 46 Rue de Fés. Capital social : 4.269.000,00DHS. RC N° : 44095.

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Khalil MOUTTAHID, Notaire à Oujda, en date du 18/03/2025, enregistré à Oujda le 25/03/2025, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques suivantes :

Dénomination : = AGDALITO = S.A.R.L.A.U. Objet : la société a pour objet d'effectuer directement, tant au Maroc qu'à l'Etranger les opérations suivantes :

Promotion Immobilière; Terrain d'Immeubles (Lotisseur et Marchand de); Importation et Exportation (Marchand ou Intermédiaire Effectuant).

Durée: 99 ans. Apports: l'associé est fait à la société, les apports suivants :

Apports en Nature: La totalité de la propriété dite «AZIZI» consistant un terrain nu d'une superficie de Un Hectare Quarante Deux Ares Trente Centiares (01HA 42A 30CA), situé à Sidi Yahya, Douar Lamhadi, Commune Rurale Ahl Angad, faisant l'objet du titre foncier N°92384/02, libre de tout occupant ou occupation à quelque titre que ce soit.

La dite propriété a été évaluée selon le rapport du commissaire aux apports par Mr Mohammed Amin FATMI, en date du 02/01/2025, à la somme de Quatre Millions Deux Cent Soixante Neuf Mille Dirhams (4.269.000,00DHS). Capital Social: Le capital social de la Société sera fixé à la somme de Quatre Millions Deux Cent Soixante Neuf Mille Dirhams (4.269.000,00DHS) divisé en (42690 Parts Sociales) de Cent Dirhams (100DHS) chacune, attribuées et réparties entre les associés dans les proportions de leurs apports respectifs, savoir: Mr Abdelkrim AZIZI 42690 parts. Total 42690 parts.

Gérance: La Société est gérée et administrée par Mr AZIZI Abdelkrim en sa qualité de gérant unique pour une durée indéterminée. Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 28/03/2025 sous N° 7264.

N° 1959/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 07/02/2025 à casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : -SILKORA TEX = SARLAU. Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

ROYAUME DU MAROC Ministère de la Santé et de la Protection sociale Direction Régionale de Fès Meknes Délégation Provinciale d'Ifrane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° 03 / 2025

Le 30/04/2025 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau de Mr le chef du service administratif et économique de la délégation de la santé et de la protection sociale - Ifrane, Sise au quartier Chabab Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n° 03/2025 pour objet :

NETTOYAGE, PROPRETE ET HYGIENE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET DES FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE D'IFRANE (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le

N° 1960/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 07/02/2025 à casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : -ELITE FABRIC TISS = SARLAU. Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à

Fétranger : MARCHAND DE TISSUS EN DEMI GROS NEGOCE IMPORT EXPORT Siège Social : 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1 CASABLANCA Capital Social : 100 000.00 DHS (cent mille dirhams). Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr : MOHAMED AIT SALM : 100.000.00 DHS Soit un total de: 100.000.00 DHS Durée : 99 ans. Gérance : Mr MOHAMED AIT SALM désigné comme gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 668433

N° 1961/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de la Santé et de la Protection sociale Direction Régionale de Fès Meknes Délégation Provinciale d'Ifrane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° 03 / 2025

Le 30/04/2025 à 11h00, il sera procédé, dans le bureau de Mr le chef du service administratif et économique de la délégation de la santé et de la protection sociale - Ifrane, Sise au quartier Chabab Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n° 03/2025 pour objet :

NETTOYAGE, PROPRETE ET HYGIENE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET DES FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE A LA PROVINCE D'IFRANE (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept Cent Deux Mille Cent Vingt six Dirhams et Quatorze Cts (702 126.14 DHS TTC) Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit : Teize Mille Dirhams (13000.00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2.22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1962/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE MOHAMMEDIA SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM Avis d'appel d'offres ouvert national N° 01/2025/BG

Le Lundi 28 Avril l'an 2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohamma à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, N°01/2025/BG pour : Travaux d'aménagement du logement de fonction (logement de fonction du pacha de Mohamma).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Cinq cent cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-seize dhs, TTC (556 896,00 dhs)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 11 100,00 DHS (Onze mille cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Il est prévu une visite des lieux le Mardi 22 Avril 2025 à 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°04 du règlement de consultation

N° 1963/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION MARRAKECH SAFI PROVINCE DE YOUSOUFIA CERCLE EL GUENTOUR CAIDAT ESBLAAT COMMUNE EL SBLAAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2/2025 SEANCE PUBLIQUE

LE ...29/4/2025 à 11heures, il sera procédé en séance publique dans le bureau de monsieur le président de la commune El sblaat province de youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE A NIVEAU DE CENTRE DE MISE BOUTAYER A LA COMMUNE ESBLAAT - PROVINCE DE YOUSOUFIA -

Une visite des lieux sera organisée le 22/4/2025... à 11H - lieu de départ est le siège de la commune Esblaat - la commune invite les soumissionnaires a y participer.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : cent mille dirhams(100.000,00dhs). - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : ...CINQ MILLION SEPT CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE SIX CENT VINGT HUIT dirhams (5 777 628,00 dhs).

Les dossiers peuvent être retirés auprès du siège du service du marché de la commune esblaat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 (relatif aux marchés publics) Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation .

Pour les concurrents installés au Maroc : Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrés par le ministère de l'équipement du transport de la logistique et de l'eau dans le (secteur, qualification, classe) :

Secteur demandé	Classe minimale	Qualification demandée
B	3	B6
C	3	C3
O	3	O1

N° 1964/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agadir	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Tanger	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Tanger	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Rabat	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Agadir	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Khamlich

Sport

Nabil Baha : Une victoire face à la Zambie nous rapprochera davantage de la Coupe du monde

Le Onze national affrontera, ce soir à partir de 20 heures au stade Bachir à Mohammédia, son homologue zambien pour le compte de la seconde journée du groupe A des phases finales de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans qui se déroule actuellement au Maroc.

L'autre match de ce groupe aura lieu également au stade Bachir à 17 heures entre l'Ouganda et la Tanzanie.

Par ailleurs, l'entraîneur de l'équipe nationale U17 de football, Nabil Baha, a souligné, dimanche soir à Mohammédia, que la victoire des Lionceaux de l'Atlas contre l'Ouganda (5-0) est le "fruit d'un long travail intense" qui a été entamé il y a plus d'une année.

"Nous avons bien analysé nos adversaires pour cette CAN et avons eu l'occasion de les affronter en tournois amicaux. Cela nous a permis de mieux les cerner", a-t-il affirmé en conférence de presse à l'issue du match Maroc/Ouganda, disputé au stade El Bachir en ouverture de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (groupe A).

"Face à l'Ouganda, la clé de la victoire a été le but marqué rapidement. Les joueurs se sont vite libérés et des espaces ont été laissés par l'équipe adverse, ce qui nous a permis de creuser davantage l'écart", a analysé Nabil Baha.

"Le prochain match contre la Zambie sera plus difficile parce que toutes les équipes souhaitent remporter le titre et se qualifier également à la Coupe du monde prévue au Qatar", a relevé le coach national, notant qu'"une deuxième victoire nous rapprochera davantage de la Coupe du monde".

Dans ce sens, il a expliqué que "malgré ce large succès, le groupe doit rester humble lors de ses prochaines rencon-



tres", ajoutant que "nous devons être chaque fois meilleurs car plus la compétition évolue, plus elle deviendra difficile".

"Il va sans dire que ça fait plaisir de gagner des trophées individuels, mais la victoire de l'équipe nationale est plus importante pour moi", a indiqué, de son côté, Ilies Belmokhtar, désigné homme du match, ajoutant que « remporter les trois points de la victoire est une bonne chose pour le moral du groupe et pour la suite de notre parcours dans la compétition ».

"Nous avons réussi à exploiter la timidité offensive de notre adversaire qui est resté en arrière et avons saisi cette opportunité pour marquer", a-t-il noté.

Pour sa part, le sélectionneur de l'Ouganda, Brian Ssenyondo a indiqué que « le Maroc a été le plus fort sur le

terrain et méritait cette victoire », estimant que « la deuxième période a été meilleure pour nous et sera la référence de notre jeu ».

« Il reste deux autres matchs pour se rattraper et rester en compétition, des matchs décisifs que nous devons gagner », a-t-il souligné.

« Ce n'est pas le résultat que nous souhaitons par ce que nous avons bien préparé cette compétition », a-t-il regretté, expliquant que « l'équipe du Maroc a été la plus performante et nous allons tirer les enseignements qui s'imposent pour mieux faire ». Douze équipes réparties en quatre groupes se disputent le titre de cette compétition qui sert également de tournoi qualificatif pour la Coupe du Monde U-17 de la FIFA, prévue plus tard dans l'année au Qatar.

Ligue des champions d'Afrique L'AS FAR compromet ses chances de qualification

L'AS FAR s'est inclinée face à Pyramids FC par 4 buts à 1, mardi au Caire, en quart de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abdelfattah Hadraf (45e), pour les Militaires et Fiston Maye (2e, 12e) et Ibrahim Adel (38e, 67e), pour le club égyptien.

Le match retour aura lieu mardi prochain.

Résultats des quarts de finale

Phase aller:

Mamelodi Sundowns (RSA) - Espérance de Tunis (TUN) 1 - 0

Pyramids FC (EGY) - AS FAR (MAR) 4 - 1

Al Ahly SC (EGY) - Al Hilal SC (SDN) 1 - 0

MC Alger (ALG) - Orlando Pirates (RSA) 0 - 1

Phase retour:

Mardi 8 avril

20h00: AS FAR (MAR) - Pyramids FC (EGY)

Al Hilal SC (SDN) - Al Ahly SC (EGY)

Espérance de Tunis (TUN) - Mamelodi Sundowns (RSA)

Mercredi 9 avril

17h00: Orlando Pirates FC (RSA) - MC Alger (ALG)

Demi-finales:

V Mamelodi Sundowns (RSA) - Espérance de Tunis (TUN) / V Al Ahly SC (EGY) - Al Hilal SC (SDN)

V MC Alger (ALG) - Orlando Pirates (RSA) / V Pyramids FC (EGY) / AS FAR (MAR)

Mondiaux

U17 de hand au Maroc

La 1ère édition du championnat du monde masculin de handball des moins de 17 ans se tiendra du 24 octobre au 1er novembre 2025 au Maroc, a annoncé la Fédération internationale de handball (IHF).

En lançant cette nouvelle compétition, l'IHF explique dans un communiqué vouloir offrir aux jeunes joueurs la chance "de se mesurer aux meilleurs joueurs d'autres nations et de tester leurs compétences dans une ambiance professionnelle et exigeante".

"En participant à ce championnat, les jeunes handballeurs peuvent acquérir une expérience cruciale pour l'évolution de leur carrière, que ce soit au niveau national ou international", ajoute-t-on.

Selon l'IHF, cette édition inaugurale du championnat du monde masculin de handball U17, connaîtra la participation de 12 équipes représentant les différents continents.

39^{ème} Grand Prix Hassan II de tennis

Elimination des Marocains Elliot Benchetrit et Younes Lalami Laaroussi

Les tennismen marocains Elliot Benchetrit et Younes Lalami Laaroussi ont quitté mardi la compétition dès le premier tour de la 39^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de tennis, qui se déroule aux courts du Royal tennis club de Marrakech (RTCMA) jusqu'au 06 avril.

Elliot Benchetrit s'est incliné face au Néerlandais Jasper de Jong (98^{ème} mondial) en deux sets (5-7, 1-6).

De son côté, Younes Lalami Laaroussi a perdu face au n° 110^{ème} mondial, l'Espagnol Pablo Carreno Busta (1-6, 3-6).

Dans les autres matches du premier tour programmés pour mardi, le Polonais Kamil Majchrzak a créé la surprise en dominant la tête de série n° 6 du tournoi, l'Espagnol Jaume Munar (6-4, 6-3).

Le Finlandais Otto Virtanen s'est imposé face à l'Allemand Daniel Altmaier après un match serré (6-2, 4-6, 7-6), tandis que l'Italien Mattia Bellucci, tête de série n° 8, a battu le Russe Pavel Kotov (6-4, 6-4).

Le Français Pierre-Hugues Herbert (169^{ème} mondial) a renversé l'Argentin Federico Coria (126^{ème}) en trois sets (4-6, 6-3, 6-2).

De son côté, Hugo Gaston (France) a remporté un duel serré face à l'Argentin Juan Manuel Cerúndolo (5-7, 6-3, 6-4) après 2H18 de jeu.

En double, le duo marocain Taha Baadi/Younes Lalami Laaroussi devait affronter mercredi la paire Mattia Bellucci et Hugo Gaston (Italie/France).

Elliot Benchetrit, associé au Français Pierre-Hugues Herbert, devait défier, quant à lui, le duo tchèque Petr Nouza/Patrik Rikl.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette 39^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de tennis connaît la participation de tennismen de renom pour une compétition intense sur terre battue.

Seul tournoi ATP 250 en Afrique, le Grand Prix Hassan II réunit chaque année des joueurs de classe mondiale, qui s'affrontent pour décrocher ce titre prestigieux. A rappeler que la 38^{ème} édition a été remportée par l'Italien Matteo Berrettini aux dépens de l'Espagnol Roberto Carballés Baena.

Le village de Raoni, oasis préservée de la destruction en Amazonie

Dès que l'on franchit la limite du territoire indigène Capoto-Jarina, le paysage change radicalement: les champs voués à la monoculture laissent place à la végétation luxuriante de la forêt amazonienne.

Le cacique Raoni Metuktire est ici chez lui. Le leader autochtone le plus influent du Brésil, célèbre dans le monde entier et reconnaissable grâce à son imposant plateau labial, mène depuis des décennies son combat pour la préservation de l'Amazonie.

Sur les bords du Xingu, un important affluent de l'Amazonie, se dresse Metuktire, un village de 400 habitants aux maisons de paille disposées en cercle.

Raoni a longtemps vécu dans l'une d'elles. Mais le vénéral cacique, qui plaide sans relâche sa cause auprès des chefs d'Etat, vit actuellement à Peixoto de Azevedo, une ville située dans le même Etat, le Mato Grosso (centre-ouest), pour des raisons de santé.

"Je n'accepte pas que les orpailleurs et autres trafiquants de bois entrent sur notre terre", martèle le nonagénaire lors d'une rencontre avec l'AFP.

Il recevra vendredi sur ses terres le

président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, à qui il réclamera la démarcation de nouveaux territoires indigènes.

Seul 0,15% du Capoto-Jarina, où vivent environ 1.600 personnes, a été touché par la déforestation entre 2008 et 2024, selon les données officielles, qui montrent une dévastation de plus en plus importante dans d'autres terres indigènes au Brésil.

Et ce grâce à deux stratégies: des patrouilles régulières pour empêcher les intrusions et la sensibilisation des jeunes afin d'éviter qu'ils ne cèdent à l'appât du gain lié aux délits environnementaux.

"Ici, nous avons déjà eu des orpailleurs et des Blancs qui voulaient occuper nos terres, mais nous avons lutté pour les expulser pour toujours", raconte Beptok Metuktire, 67 ans, un autre leader communautaire, qui arbore des peintures corporelles.

"Nous leur montrons que c'est notre territoire", résume-t-il en kayapo, la langue que les habitants préfèrent utiliser dans le village, même si certains parlent portugais.

La terre Capoto-Jarina a été recon- nue par le gouvernement brésilien en



1984, Raoni ayant fait céder le régime militaire (1964-1985) en prenant en otage des fonctionnaires.

Depuis, ces terres qui s'étendent sur une superficie équivalente à quatre fois Sao Paulo, la plus grande mégapole d'Amérique latine, sont des zones protégées sous la responsabilité de l'Etat.

Selon une étude de l'ONG Institut socio-environnemental, les territoires indigènes n'ont perdu que 2% de leur végétation autochtone, contre près de 30% sur les autres terres ne bénéficiant pas du même niveau de protection.

"Les communautés nous appellent pour dénoncer des activités illégales, nous demandent d'agir, et certaines assurent elles-mêmes la surveillance de leur territoire", explique Edison Paz Fagundes, responsable de l'agence environnementale publique Ibama, dans le Mato Grosso.

"Mais nous évitons de les impliquer directement dans les opérations d'expulsion, pour les protéger contre des représailles de groupes criminels", précise-t-il.

Cela n'empêche pas la dévastation de milliers d'hectares de végétation autochtone dans des terres indigènes.

Non loin du Capoto-Jarina, le territoire indigène Kayapo, où vivent d'autres branches de ce peuple, le paysage est défiguré sur des kilomètres par l'orpillage illégal, a constaté l'AFP durant un survol organisé par Greenpeace.

Vue du ciel, la jungle vert émeraude est trouée d'immenses cratères, certains d'entre eux regorgeant d'eau saumâtre. Des dizaines de pelleteuses hydrauliques sont manoeuvrées par des ouvriers qui campent sur place.

Sur la terre Kayapo, l'orpillage illégal a dévasté une surface équivalente à 22.000 terrains de football, selon Greenpeace, qui dénonce également la pollution des rivières au mercure utilisé pour séparer l'or des sédiments. "Ces dernières années, des groupes criminels très organisés ont commencé à investir dans l'orpillage", affirme Jorge Dantas, porte-parole de Greenpeace, citant par exemple le Comando Vermelho (Commando rouge), une des plus puissantes factions de narcotrafiquants du Brésil.

Les orpailleurs parviennent à entrer sur les terres autochtones "en recrutant des leaders indigènes et en démantelant les communautés", ajoute-t-il.

Recettes

Crêpes salées au fromage et béchamel



Ingrédients

Crêpes :
4 oeufs
200 g de farine
500 ml de lait
60 ml d'eau
1 c. à café de sel
20 g de beurre
Béchamel :
500 ml de lait
100 g de beurre
50 g de farine
Sel
Poivre
Noix de muscade
100 g de gruyère râpé
Préparation :
Préparer la pâte à crêpe : Dans un saladier, verser la farine préalablement tamisée.
Faire un puits et ajouter le sel et les oeufs battus.
Verser ensuite le lait et l'eau tout en fouettant.
Laisser reposer 30 minutes.

Entre-temps préparer le béchamel : Rincer la casserole et verser le lait, le beurre et la farine tamisée.
Mettre sur feu moyen tout en fouettant sans cesse jusqu'à ébullition. Vous remarquerez la formation des grumeaux mais continuez à fouetter jusqu'à ce que le beurre fonde. La sauce va commencer à épaissir et devenir lisse.
Rectifier l'assaisonnement en sel, poivre et noix de muscade.
Incorporer le fromage râpé.
Chauffer la crêpière et cuire les crêpes. Les déposer au fur et à mesure sur une assiette et couvrir d'une autre assiette.
Garnir les crêpes : Déposer une cuillère à soupe de farce sur la crêpe. Refermer les deux extrémités et rouler.
Déposer au fur et à mesure sur un plat allant au four.
S'il vous reste de la béchamel, napper les crêpes et parsemer de fromage.
Enfourner pour environ 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage fonde.

Les activités humaines perturbent l'absorption de CO2 par l'océan

En abîmant les fonds marins, certaines activités commerciales perturbent le système permettant aux océans d'absorber du CO₂, rapporte une équipe de chercheurs vendredi, insistant sur la nécessité de mieux évaluer cette "émission cachée" de gaz à effet de serre.

Les océans jouent un rôle crucial dans la régulation du climat, en absorbant de grandes quantités de CO₂.

Selon les estimations, ces étendues d'eau absorbent chaque année environ 30% du CO₂ relâché par l'Homme dans l'atmosphère, minimisant ainsi l'ampleur du réchauffement climatique.

Pour cette raison, ce phénomène naturel de capture du carbone "fait actuellement l'objet d'une grande attention" et de plus en plus de "technologies visant à stimuler l'océan pour qu'il absorbe plus de CO₂" sont en cours de développement, explique à l'AFP Sebastiaan van de Velde, auteur principal de l'étude publiée dans la revue Science Advances.

"Toutefois, nous ne nous posons pas la question de savoir ce que nous faisons déjà et qui n'aide pas ou réduit la capacité des océans à absorber le CO₂", poursuit-il.

Pour mieux le comprendre, M. van de Velde a donc créé avec d'autres chercheurs des modèles biogéochimiques et mené diverses simulations pour étudier les effets de la pêche au

chalut de fond et du dragage, deux pratiques qui affectent les fonds marins, sur le phénomène chimique d'absorption du CO₂. Leurs analyses leur ont permis de mettre en évidence plusieurs façons par lesquelles ces pratiques contribuent à la diminution de l'alcalinité de l'eau, qui permet l'absorption du carbone.

Avec pour conséquence une perte d'absorption évaluée entre 2 à 8 millions de tonnes de CO₂ par an. Une "émission cachée" relativement faible en comparaison avec la quantité de

CO₂ que continue d'absorber l'océan mais qui contribue à réduire l'efficacité de ce "puits carbone".

Cette estimation ne porte par ailleurs que sur un aspect du dérèglement, et ne comprend pas les émissions cachées liées aux altérations biologiques causées par ces pratiques.

"Nous pourrions réfléchir à une meilleure gestion de nos activités économiques actuelles, et faire potentiellement ainsi des gains assez faciles en termes d'absorption du CO₂", plaide Sebastiaan van de Velde.

